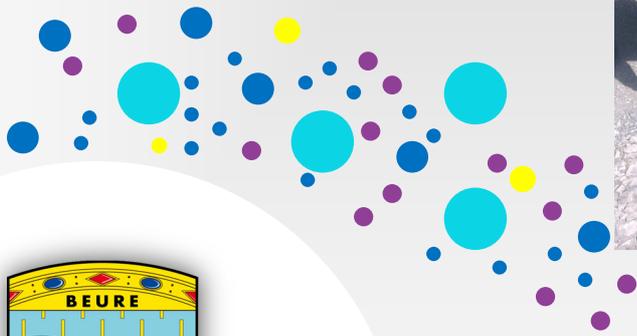




Le bulletin



BULLETIN MUNICIPAL
DE BEURE N°152
JUN 2015



SOMMAIRE

Le mot du maire

Brèves

Compte-rendu conseil municipal (10 février 2015)

Compte-rendu conseil municipal (13 Avril 2015)

Le budget en bref

Fiche tarif pour le 1er M3 d'eau

Un après-midi avec nos anciens des copains d'abord

L'église St Hyppolyte a 300 ans ...

[Retour sur](#) : la tradition de la transhumance

Bibliothèque

Focus: la salamandre tachetée

Infos jeunesse

Les Francas

Vie scolaire

Vie associative

Castors Juniors

Pétanque Club

Sport (foot, twirling, , stretch Gym)

Musique (Choralyre)

Association franc-comtoise des anciens combattants

Le musée Lucien Roy

Les Copains d'abord

Informations pratiques

Numéros utiles

Carnet de recettes

La vie à Beure

P3.

P4.

P6.

P8.

P12.

P15.

P16.

P17.

P19.

P20.

P21

P22.

P24.

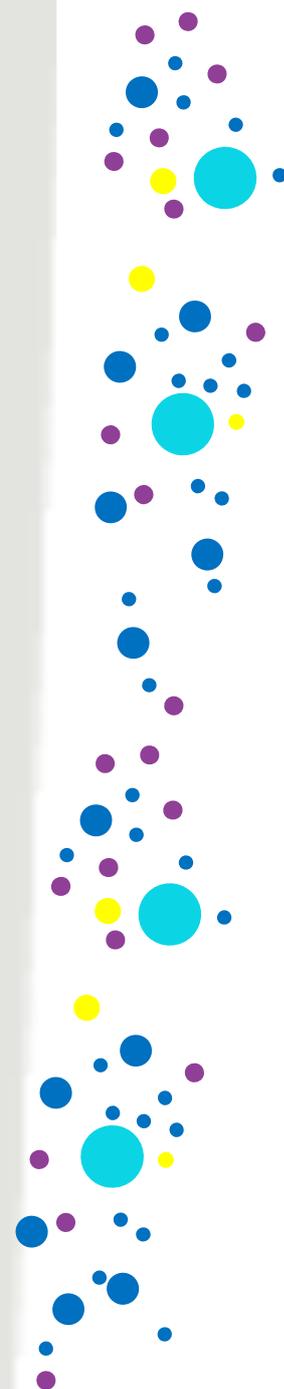
P26.

P39.

P41.

P42.

P43.



[Le mot du maire...]

**2015 nous incite au réalisme et à la prudence.**

Dans le cadre du projet de Loi de Finances, 2015 est la deuxième année de la cure d'austérité infligée aux Collectivités Locales.

En 2015, la baisse globale des dotations de l'Etat est de 3.7 milliards d'Euros soit pour notre Commune une baisse de 20000 € au titre de la seule

Dotations Globales de Fonctionnement et de 27 000 € au titre de la Taxe Locale sur la Consommation d'Electricité ajoutés à cela les transferts de charges comme la Réforme du Droit des Sols et la Réforme des Rythmes Scolaires (+ de 20 000€ de charges annuelles pour cette dernière).

D'autres baisses plus importantes étant à venir pour 2016 et 2017 et rien n'incite à penser que ces baisses seront achevées en 2017. Celles-ci auront forcément un impact important sur la capacité d'autofinancement de notre Commune.

Quelles sont nos marges de manœuvre pour faire face à ces diminutions drastiques de nos recettes :

Encore mieux gérer nos dépenses de fonctionnement ; une bonne partie d'entre-elles étant incontournable comme les salaires, les consommables... Le budget détaillé dans les pages qui suivent laisse apparaître une baisse significative en 2015 par rapport à 2014.

Diminuer les services à la population : petite enfance, périscolaire, soutien à la vie associative ? Nous avons choisi de ne pas réduire ces services largement subventionnés par la Commune mais nous veillerons à leur optimisation.

Ajuster la fiscalité : compte tenu des taux extrêmement faibles appliqués sur la Commune, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer pour 2015 les taux suivants :

4.48 % pour la Taxe d'Habitation (4.27% en 2014).

8.66 % pour le Foncier Bâti (8.25% en 2014).

29.80% pour le Foncier Non Bâti (soit le même taux qu'en 2014).

Cet ajustement raisonnable et modéré de notre fiscalité devrait rapporter à notre Collectivité 7000 € de recettes supplémentaires bien loin de combler les baisses annoncées précédemment.

Emprunter : voici la réalité des choses, la Commune a eu à deux reprises recours à l'emprunt toujours pour des projets structurants d'investissement :

1 emprunt de 1 700 000 € souscrit en 2005, sur 30 ans, auprès de la Caisse d'Epargne pour la réalisation du groupe scolaire au taux de 3.92 %, le coût annuel de cet emprunt –intérêt et capital confondus- est de 97 000 Euros (ce prêt souscrit à un taux déjà faible pour l'époque est actuellement en cours de renégociation).

1 emprunt de 900 000 € souscrit en 2011 pour la réalisation de 11 appartements dans les locaux de l'ancienne Mairie et de l'actuelle Mairie/Poste auprès de la Caisse des Dépôts

indexé sur le cours du Livret A à des taux historiquement bas. Le coût annuel de cet emprunt est de 42 900 € somme entièrement couverte et bien au-delà par les 55 000 € de recettes annuelles générées par la location de ces 11 appartements.

La Commune n'est donc pas surendettée, nous n'avons pas de dette toxique dans notre portefeuille et le recours à l'emprunt pour des projets durables reste toujours possible.

Dernière variable d'ajustement : un étalement de nos dépenses d'investissement que nous pourrions assurer sans difficulté car beaucoup d'investissements sont derrière nous : Salle Polyvalente, Ecole, Mairie, Poste, Micro-Crèche, Appartements en locatif... Mais, il convient de rappeler que les Collectivités Territoriales sont les premiers investisseurs publiques et que les conséquences sur les Entreprises seront douloureuses dans ce contexte de diminution prononcée des dotations de l'Etat.

C'est en jouant sur l'ensemble de ces leviers de gestion dès 2015 et pour les années suivantes que nous permettrons à notre Commune d'atteindre l'objectif de préservation de notre capacité d'autofinancement pour les années à venir. Le budget 2015 nous permettant de consacrer la somme de 300000 € aux travaux d'investissement tout en dégagant un suréquilibre de plus de 200 000 €.

Les Communes vont devoir faire face à des risques qui n'ont jamais été aussi importants : Réformes de la Dotation Globale de Fonctionnement, des Collectivités, de l'Intercommunalité, de la Fiscalité, incertitudes économiques...

L'objectif qui nous anime est de n'engager la Commune que dans des décisions compatibles avec notre exigence de sérénité financière afin de ne pas obérer nos capacités d'investissement et de développement futures.

Philippe CHANEY

Le Maire

Mairie de beure

45 rue de Besançon 25720 BEURE

Téléphone: 03 81 52 61 30

Fax: 03 81 51 55 53

Courriel: beure.mairie@wanadoo.fr
ou contact@beure.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi et mardi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 16H45

• Mercredi et vendredi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 15H30

• Jeudi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 17H45

**[Travaux]route nationale
RN 83 côte de Larnod**

Comme chaque année des travaux annuels d'entretien sur la RN 83 "côte de Larnod" sont programmés. La circulation étant extrêmement soutenue sur cet axe, les travaux auront lieu lors des vacances scolaires estivales, période de faible trafic routier.

Les dates retenues sont les suivantes : du lundi 20 juillet 9h00 au vendredi 24 juillet 2015 à 12h00.

Durant cette période, la route sera totalement fermée, de jour comme de nuit du giratoire de Beure au giratoire de Larnod avec la mise en place d'une déviation par la voie des Mercureaux et la RD104. L'accès aux riverains de Beure sera maintenu.

Si certains propriétaires des parcelles concernées souhaitent réaliser des travaux d'abattage d'arbres ou autres, ils devront faire part, à la Direction Interdépartementale des Routes Est (division exploitation de Besançon-district de Besançon) dans les plus brefs délais, de leur intention de procéder à de tels travaux afin que les services de la DIR Est puissent coordonner les différentes interventions des entreprises mandatées pour l'exécution de ceux-ci.



L'église **Saint-Hippolyte** à 300 ans, rendez-vous page 19

[DÉFIBRILLATEURS]



Nous vous rappelons que la commune s'est équipée de deux défibrillateurs.

En France, chaque année, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque. Sans prise en charge immédiate, plus de 90% des arrêts cardiaques sont fatals. 7 fois sur 10, ils surviennent devant témoin, mais moins de 20% de ces témoins font les gestes de premiers secours. Or 4 victimes sur 5 qui survivent à un arrêt cardiaque ont bénéficié de ces gestes simples pratiqués par le premier témoin.

Le taux de survie à un arrêt cardiaque en France est de 5 % ; il est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatisés externes et la population formée aux gestes qui sauvent.

Depuis mai 2007, la loi autorise tout citoyen à utiliser un défibrillateur.

Face à ce constat et à l'importance des défibrillateurs pour sauver des vies, la municipalité a pris la décision de les implanter (ne nécessitant pas de formation particulière des utilisateurs) afin de permettre en cas de besoin, un usage simple, rapide et accessible à tous.

Un défibrillateur se trouve à présent dans le hall de la salle polyvalente. Celui-ci est semi-automatique. Il suffit d'ouvrir la boîte où il se trouve, d'appuyer sur le bouton « Marche » ; de placer les électrodes comme indiqué sur le boîtier puis de suivre les instructions de l'appareil.

Un second appareil (mobile cette fois) se trouve à la Mairie et est à la disposition des associations qui organisent des manifestations.

Renseignez-vous à la Mairie.



Un trousseau de clés a été retrouvé sur le parking de la maison médicale. Merci de vous adresser au secrétariat de Mairie si vous les reconnaissez.



[Brèves]

[Anniversaire de Mariage]



Merci aux couples qui fêtent leurs 50 ans (Noces d'or) et 60 ans (Noces de diamant) de mariage de se présenter en mairie.



Nous vous rappelons que le **brûlage en plein air** des déchets et des débris de toute nature est rigoureusement **interdit** sur tout le territoire de la commune ! L'utilisation des tondeuses à gazon, tailles haies, tronçonneuses ... est autorisée **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30; **les samedis** de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h; **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h00.

Inscriptions

Repas des Anciens



Vous avez ou vous approchez des 70 ans en 2015. Si vous ne figurez pas sur le listing des invitations pour le repas des anciens, n'hésitez pas à passer en mairie pour vous inscrire.

[Opération tranquillité vacances] Les vacances approchent !

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès la brigade de gendarmerie.

Gendarmerie brigade de Besançon-tarragnoz

39 Rue Charles Nodier
25031 BESANCON CEDEX
tel : +33 (0) 3 81 81 32 23



[Micro-crèche : possibilités d'accueil...]

Accueil régulier

- Quelques heures, quelques jours ou 5 jours par semaine
- Un contrat est signé entre la structure et la famille

Un planning défini selon vos besoins**Accueil occasionnel**

- Selon vos besoins, dans la limite du nombre de places
- Accueil pour un temps plus ou moins long

Se donner du temps, pour un RDV, les courses ou simplement du temps pour soi**Tarif**

- 5.24 € / heure à compter du 01 janvier 2015
- Un accueil occasionnel pour quelques heures peut être organisé (maximum trois fois par semaine) pour un coût de 3.00 € de l'heure. *Ce tarif occasionnel est appliqué aux personnes ne bénéficiant pas de la PAJE.*
- Une aide de la CAF vous est versée (PAJE, complément de libre choix de mode de garde) en fonction de vos revenus, si plus de 16 heures d'accueil dans le mois.

*Modalités d'attribution de l'aide auprès de la CAF, et après constitution de votre dossier auprès des services

[Air de Jeux]

Les travaux sont terminés ! L'aire de jeux s'adresse aux enfants jusqu'à l'âge de 8 ans. (Sous la surveillance des parents). Concernant l'Aire de jeux:

-Zone de sécurité pour les jeux : en écorces drainantes lavées provenant d'une scierie proche.

-Le reste de la zone de jeux est confectionnée d'un revêtement perméable (gravillons de carrière liés par une résine).

-Les jeux choisis « marque KOMPAN » sont garantie à vie.

Le cout de l'opération s'élève à : (Devis) 50 407.80 € ttc



[Suivi de chantier par Michel Pidancet]

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 février 2015

L'an deux mille quinze, le 10 février à 18H30mn s'est tenue une réunion du conseil municipal en son lieu habituel de séance après convocation réglementaire envoyée le 04 février.

Etaient présents : M. Ph. CHANEY, Maire, M. Michel PIDANCET, Mmes Agnès FANDELET, Chantal JARROT, M. Fabrice ARENA, Adjoint

Mmes Lily BAILLY, Valérie DONAT, Sylviane GAMBADE, Gaëlle PELLETIER, M.M. Frédéric PROST, Cédric CLERVAUX (arrivé à 19H30),

Etaient absents : Henri LEBORGNE ayant donné procuration à Michel PIDANCET, Stéphanie KHOURI ayant donné procuration à Chantal JARROT.

Madame Gaëlle PELLETIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu précédent n'apporte aucune remarque. On passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité – Dél n°1 / 2015

Après avoir entendu les explications de M. Philippe CHANEY, Maire, qui a précisé les points suivants :

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 38/2014 du 30 septembre 2014 qui avait pour unique but de sensibiliser l'état sur la sup-

pression de la taxe sur la consommation d'électricité aux communes de moins de 2000 habitants n'étant pas membre d'un syndicat mixte ce qui représente pour la commune de Beure une perte sèche de 27000€ par an.

Cette mesure pénalise une fois de plus les petites communes, elle s'ajoute aux baisses programmées des dotations de l'état et aux transferts de compétences comme la réforme du droit des sols et l'aménagement des rythmes scolaires.

Si elles veulent maintenir le niveau d'investissement nécessaire à la relance de notre économie, principalement dans le secteur des bâtiments et travaux publics les petites communes n'auront pas d'autre choix que de répercuter l'effet de ces mesures sur la fiscalité des ménages ce qui est actuellement inconcevable.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés soutient cette position et demande à Monsieur le Préfet d'entreprendre les démarches nécessaires dans l'intérêt du service public.

Exploitation et vente des coupes martelées – Dél n° 2 / 2015

Après avoir entendu les explications de M. Philippe CHANEY, Maire, lequel a souligné les points suivants :

Compte tenu du retard de la création de la piste à la Malournée, les parcelles 33,34 et 35 devront être ajournées à

l'année prochaine.

Pour la saison 2014/2015, Parcelle 19,

Exploitation en bois façonnés sur l'ensemble de la parcelle (acacias 65 m3) par M. Simonin exploitant. La vente des produits en bordure de route se fera dès que l'exploitation sera finie lors d'une vente aux enchères.

Parcelle 11r, 14a, 15a, 16a,

Le volume de bois d'œuvre (grumes 45 m3) se fera en bois façonnés (exploitant Simonin) et vendu lors d'une vente de bois façonnée dès la fin d'exploitation lors d'une vente aux enchères.

Les houppiers et perches (147 m3) seront soit délivrés en affouage en toute ou partie, soit exploités et vendus en bois d'industrie.

Parcelle 26a et 27a,

Le volume de bois d'œuvre (29 m3) sera exploité par l'exploitant

(M. SIMONIN). Les houppiers et perches (81 m3) seront exploités par M. Simonin et vendus en bois d'industrie lors d'une vente aux enchères.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés donne son accord.

Location studio n°202 BOMBARDIER – Dél n°3 / 2015

Après avoir entendu les explications de M. PIDANCET adjoint aux bâtiments, précisant

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 février 2015**

que suite au départ de M.BOMBARDIER Michel du studio n°202 au 45 rue de Besançon, ce logement communal est loué à M. BOMBARDIER Bruno à compter du 1^{er} février 2015,

le montant du loyer est 148.90€ plus 10€ de cave

le montant des charges est de 80€

le dépôt de garantie est de 158.90€ soit un mois de loyer net,

le loyer sera révisé le 1^{er} janvier de chaque année.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette location.

Renouvellement Délégation Service Public – Dél n°4 / 2015

Après avoir entendu les explications de Mme Chantal JARROT adjoint, **laquelle a rappelé aux membres du conseil municipal les éléments suivants :**

La gestion de la micro-crèche « Baby Castor » est actuellement confiée à l'Association Départementale ADMR du Doubs dans le cadre d'une convention de Délégation de Service Public (DSP).

Cette DSP prend fin le 31 août 2015 et la Commission Communale « Micro-crèche » réunie le 02 février 2015 s'est prononcée favorablement quant à la passation d'une nouvelle DSP, d'une durée de 72 mois, soit du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2021.

Par conséquent, il est envisagé de lancer une nouvelle procédure de mise en concurrence pour la passation d'une Délégation

de Service Public, dans les conditions prévues par les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Locales (CGCT).

En application de l'article L.1411-4 du CGCT et compte tenu que les délais, pour mener à bien une procédure DSP, sont d'au moins 6 mois, Madame JARROT demande aux élus de se prononcer sur le principe de la délégation de la gestion de la Micro-crèche « Baby Castor » au vu du rapport représentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire et annexé à la présente délibération.

Madame JARROT ensuite expose les principales caractéristiques de la procédure de Délégation de Service Public comme suit :

celle-ci débutera par l'insertion d'une publicité dans une publication habilitée à recevoir des annonces légales, dans une publication spécialisée correspondant au secteur économique concerné ainsi que sur le site la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

après ouverture des plis, conformément à l'article L.1411-5 du CGCT, et au vu de l'avis des membres de la Commission d'Ouverture des Plis (désignés par la délibération en date du 28 avril 2014), le Maire engagera librement toute discussion utile avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre.

à l'issue des négociations, il reviendra au Conseil Municipal de valider le choix du délégataire et d'autoriser Monsieur le Maire à conclure le contrat de délégation.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du rapport présentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire, délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide :

D'APPROUVER le rapport de présentation relatif à la gestion de la Micro-crèche « Baby Castor »,

D'APPROUVER le principe de la délégation de gestion de la Micro-crèche « Baby Castor », pour une durée de 72 mois, soit du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2021, selon le système PAJE et le type Affermage,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à lancer et à mener une procédure de Délégation de Service Public pour la gestion de ce service.

Encaissement des chèques – Dél n° 5 / 2015

Après avoir entendu les explications de Madame Agnès FANDELET, adjoint aux finances, concernant le sinistre du 12 décembre 2014,

le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide :

vu l'attestation du 22 décembre 2014 de Mademoiselle Laetitia PERCHAT,

vu la facture de la commune de Beure n°14196 du 23 décembre 2014 adressée à Mademoiselle Laetitia PERCHAT pour un montant de 409.86€

D'ENCAISSER les règlements par chèque effectués par Mademoiselle Laetitia PERCHAT.

**Tarifs cantine et garderie – Dél n° 6 / 2015**

Après avoir entendu les explications de Mme Sylviane GAMBADE, conseiller municipale, qui

présente les tarifs 2015 pour le périscolaire et la restauration ; et souligne une augmentation de 3% par rapport à 2014 ainsi que l'apparition d'une nouvelle tranche au-delà de 1501€ ;

le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide d'accepter ces nouveaux tarifs.

Séance levée à 19H52

Quotient familial	Périscolaire matin	Restauration scolaire	Périscolaire soir	TAP 1h30
De 0 à 775€ (aides CAF déduites)	1.25€	4.04€	1.90€	1.90€
De 776 à 1000€	1.75€	4.97€	2.65€	2.65€
De 1001 à 1200€	1.85€	5.06€	2.75€	2.75€
De 1201 à 1500€	1.95€	5.15€	2.90€	2.90€
Au-delà de 1501€	2.00€	5.25€	3.00€	3.00€

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2015

L'an deux mille quinze, le 13 avril à 18H30mn s'est tenue une réunion du conseil municipal en son lieu habituel de séance après convocation réglementaire envoyée le 7 avril.

Etaient présents : M. Ph. CHANEY, Maire, M. Michel PIDANCET, Mmes Agnès FANDELET, Chantal JARROT, M. Fabrice ARENA, Adjoint

Mmes Lily BAILLY, Valérie DONAT, Sylviane GAMBADE, Gaelle PELLETIER, M.M. Frédéric PROST, Cédric CLERVAUX, Henri LEBORGNE (parti à 19H30)

Etaient absents : Stéphanie KHOURI ayant donné procuration à Gaelle PELLETIER, Henri LEBORGNE (à partir de 19H30) ayant donné procuration à Michel PIDANCET,

Madame Gaelle PELLETIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu précédent n'apporte aucune remarque. On passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR**Approbation des comptes de gestion M14 – LOGEMENTS –****M49 - CCAS – Dél n°7 / 2015**

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET, adjoint aux finances indiquant qu'il a été vérifié que le comptable (Trésorier de Morre Roulans) a tenu compte de tous les titres de recette émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ces écritures concernant les comptes de gestion précités,

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve donc à l'unanimité des présents et des représentés la conformité entre les comptes de gestion dressés par le comptable et les comptes administratifs respectifs de 2014

Vote des comptes administratifs M14 LOGEMENTS M49 CCAS 2014– Dél n°8 / 2015

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET adjoint chargé des finances concernant les comptes administratifs 2014 pour la M14, le budget logement, CCAS, et M49.

.M14 2014**Fonctionnement**

Recettes 783 242.50
Dépenses 650 479.75
Résultat de l'exercice
+ 132 762.75
Report 2013 + 403 932.35

Résultat de clôture 2014 + 536 695.10

Investissement

Recettes 182 347.40
Dépenses 373 123.29
Résultat de l'exercice
- 190 775.89
Report 2013 + 21 005.92
Résultat de clôture 2014 - 169 769.97

LOGEMENTS 2014**Fonctionnement**

Recettes 71 240.87
Dépenses 16 665.12
Résultat de l'exercice 54 575.75
Report 2013 0.00
Résultat de clôture 2014 + 54 575.75

Investissement 83 166.41

Dépenses 30 690.36
Résultat de l'exercice
+ 52 476.05
Report 2013 - 231 002.63
Résultat de clôture 2014 - 178 526.58



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2015

CCAS 2014**Fonctionnement**

Recettes	7 392.27
Dépenses	10 190.62
Résultat de l'exercice	- 2 798.35
Report 2013 +	6 657.73
Résultat de clôture 2014	+ 3 859.38

M49 2014**Exploitation**

Recettes	81 445.38
Dépenses	75 102.53
Résultat de l'exercice +	6 342.85
Report 2013 +	22 000.14
Résultat de clôture 2014	+ 28 342.99

Investissement

Recettes	41 180.77
Dépenses	18 108.06
Résultat de l'exercice +	23 072.71
Report 2013 +	16 511.87
Résultat de clôture 2014	+ 39 584.58

En application de l'article L21 du CGCT Mr le Maire se retire de la séance au moment du vote. Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et des représentés les résultats des comptes administratifs précités.

Restes à réaliser M14 (commune, logements) – Dél n°9 / 2015

Après avoir entendu les explications de M Agnès FANDELET, adjoint chargé des finances indiquant que certains des crédits ouverts en investissement en 2014 n'ont pas été réalisés et seront donc repris en restes à réaliser sur l'exercice 2015.

Ils comprennent :

- Article 165 chapitre 16 :
2 000.00 €
Dépôt et cautionnement reçu.

Article 2031 chapitre 20 :
1 000.00 €
Frais d'études

- Article 2033 chapitre 20:
1 000.00€
Frais d'insertion.

- Article 2117 chapitre 21
1 500.00 €
Travaux forestiers

- Article 21316 chapitre 21
11 096.00 €
Equipements du cimetière

- Article 2138 chapitre 21
2 000.00 €
Autres constructions.

- Article 21578 chapitre 21
3 000.00 €
Signalétique de Metz

- Article 2183 chapitre 21
18 675.00 €
Matériel de bureau et informatique.

- Article 2313 chapitre 23
5 365.00 €
Restructuration mairie, création crèche et restaurant

- Article 2315 chapitre 23
841.00 €
Aménagement quartier de Metz

TOTAL DES REPORTS BUDGET 2014 SUR BUDGET 2015 EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**46 477.00****BUDGET COMMUNAL - M14 – RECETTES**

- Article 1328 chapitre 13
30 000.00 €
Subvention CAGB pour Metz

- Article 1341 chapitre 13
64 941.00€
Subvention Préfecture pour Metz

- Article 165 chapitre 21
2 000.00 €
Dépôts et cautionnements reversés

TOTAL DES REPORTS BUDGET 2014 SUR BUDGET 2015 EN RECETTES D'INVESTISSEMENT :**96 941.00 €****BUDGET LOGEMENT - M14 - DEPENSES.**

- Article 2313 chapitre 23

20 000.00 €
Construction logement

- Article 165 chapitre 16 ...
1 800.00 €
Dépôts et cautionnements.

TOTAL DES REPORTS BUDGET 2014 SUR BUDGET 2015 EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :
21 800.00 €**BUDGET LOGEMENT - M14 - RECETTES.**

- Article 1328 chapitre 13
3 517.00 €
Subventions réserve parlementaire

- Article 165 chapitre 21
1 800.00 €
Dépôts et cautionnements

TOTAL DES REPORTS BUDGET 2014 SUR BUDGET 2015 EN RECETTES D'INVESTISSEMENT :
5 317.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des présents et des représentés les restes à réaliser en dépenses et en recettes lesquels sont reconduits sur les budgets respectifs 2015

Carte scolaire – Dél n°10/ 2015

Après avoir entendu l'exposé de Philippe CHANEY, Maire, précisant que :

L'école primaire de Beure placée en situation de carte scolaire perdra un poste d'enseignant sur cinq à la rentrée de septembre 2015 pour cause d'effectifs insuffisant mesure prise au CDEN du 10 avril 2015.

Alors même que les directives du ministère demandent aux collectivités notamment dans le cadre du Projet Educatif Territoriale de mettre en place les moyens matériels nécessaires afin de permettre à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, ce même mi-

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2015**

nistère n'hésite pas à retirer les moyens humains en ne tenant compte que du seul critère lié aux effectifs et en ne prenant pas en considération les moyens matériels et techniques mis en place par la commune notamment la mise en place dans chaque salle de classe de tableaux numériques tactiles.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés décide d'exprimer son désaccord avec cette décision motivée par les seuls critères liés aux effectifs et regrette que les moyens techniques et matériels n'aient pas été pris en compte.

**Affectation des résultats
M14 LOGEMENTS CCAS
M49 – Dél n°11/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELLET, adjoint chargé des finances en référence à la délibération concernant le vote des comptes administratifs en M14 LOGEMENTS M49 et CCAS il y a lieu d'affecter au BP 2015 les résultats suivants.

**Affectation de résultats
2014 sur budgets 2015
(montants en Euro)****M14 - Investissement**

D 001 résultat de clôture 2014
- 169 769.97

Restes à réaliser recettes
+ 96 941.00

Restes à réaliser dépenses
- 46 477.00

Soit un besoins de financement
de : 119 305.97

lequel sera affecté en réserve au
R 1068,

les résultats de la section de
fonctionnement étant les sui-
vants

M14 – Fonctionnement

Résultat de clôture 2014
+ 536 695.10

Besoins de financement :
119 305.97

Affectation en report de fonc-
tionnement au R 002
417 389.13

**Logement – Investisse-
ment**

D 001 Résultat de clôture
2014 :

- 178 526.58

Restes à réaliser recettes

+ 5 317.00

Restes à réaliser

- 21 800.00

Soit un besoins de financement
195 009.58

Dont une partie sera affecté en
réserve au R1068

**Logement – Fonctionne-
ment**

Résultat de clôture

2014 affecté au R 1068

54 575.75

Besoins de financement

195 009.58

Soit un déficit global de

140 433.83

CCAS – Fonctionnement

Résultat de clôture 2014 :

+ 3 859.38

Affectation en report de fonc-
tionnement au R002 de

3 859.38

M49 - Investissement

R 001 Résultat de clôture
2014

+ 39 584.58

Soit un excédent de finance-
ment : 39 584.58

Affectation en report d'inves-
tissement eu R001

39 384.58

M49 – Exploitation

Résultat de clôture de clôture
2014 : + 28 342.99

Affectation en report d'exploiti-

tation au R002 de :
28 342.99

Le conseil municipal après en
avoir délibéré accepte à l'una-
nimité des présents et des re-
présentés l'affectation sur les
budgets respectifs 2015.

**Taxe d'affouage 2015– Dél
n° 12 / 2015**

Après avoir entendu les expli-
cations de M Philippe CHA-
NEY, Maire

le Conseil Municipal délibère et
à l'unanimité des présents et
des représentés décide de fixer
la taxe d'affouage 2015 à
100.00€.

**Taux d'imposition 2015 de
la taxe d'habitation et des
taxes foncières – Dél n°
13/ 2015**

Après avoir entendu les expli-
cations de M Philippe CHA-
NEY, Maire, et sur proposition
de ladite commission qui dé-
cide d'augmenter pour 2015 les
taux d'imposition retenus en
2014 à savoir :

La taxe d'habitation passe de
4.27 % à 4.48 %

La taxe foncière bâtie passe de
8.25 % à 8.66 %

La taxe foncière non bâtie reste
à 29.80 % soit le même taux
qu'en 2014

Après en avoir délibéré le Con-
seil Municipal à l'unanimité
des présents et des représentés
accepte cette proposition pour
les taux d'imposition 2015 de
la taxe d'habitation et des taxes
foncières.

**Vote des budgets primitifs
2015 M14 Logements M49
CCAS – Dél n° 14/ 2015**

Après avoir entendu les expli-



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2015

cations de Mme Agnès FANDELET, Adjoint des finances et sur proposition de ladite commission, le conseil municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés approuve l'élaboration des budgets primitifs 2015 M14, CCAS, Logements, et Assainissement, établis de la façon suivante :

M14 FONCTIONNEMENT :

Dépenses réelles 699 641.79 €
Virement à la section d'investissement 296 722.90 €
Opération d'ordre 1 700.00 €
Dépenses cumulées
998 064.69 €
Recettes réelles de fonctionnement 782 236.50 €
R002 résultat reporté 2014
417 389.13 €
Recettes cumulées:
1 199 625.63 €

M14 INVESTISSEMENT

Dépenses réelles 338 422.90 €
Restes à réaliser 2014
46 477.00 €
D001 résultat reporté 2014
169 769.97 €
Dépenses cumulées
554 669.87 €
Recettes réelles 159 305.97 €
Virement de la section de fonctionnement 296 722.90 €
Opération d'ordre 1 700.00 €
Restes à réaliser 2014
96 941.00 €
Recettes cumulées: 554 669.87 €

LOGEMENTS FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles 16 655.00 €
Virement à la section d'investissement 52 345.00 €
Dépenses Totales: 69 000.00 €
Recettes réelles de fonctionnement 69 000.00 €
Recettes Totales 69 000.00 €

LOGEMENTS INVESTISSEMENT

Dépenses réelles 32 186.85 €
Restes à réaliser 2014
21 800.00 €
D001 solde investissement 2014
178 526.58 €
Dépenses cumulées:
232 513.43 €
Recettes réelles 174 851.43 €
Restes à réaliser 2014 :
5 317.00 €
Virement de la section de fonctionnement 52 345.00 €
Recettes cumulées:
232 513.43 €

M49 EXPLOITATION

Dépenses réelles 48 100.00 €
Opération d'ordre 37 000.00 €
Dépenses cumulées: 85 100.00 €
Recettes réelles 53 500.00 €
Opérations d'ordre: 18 110.00 €
R002 résultat reportée 2014
28 342.99 €
Recettes cumulées
99 952.99 €

M49 INVESTISSEMENT

Dépenses réelles 35 000.00 €
Opérations d'ordre 23 944.00 €
Restes à réaliser 2014 0.00 €
Dépenses cumulées
58 944.00 €
Recettes réelles 5 834.00 €
Opérations d'ordre: 42 834.00 €
Restes à réaliser 2014: 0.00 €
R001 résultat reporté 2014
39 584.58 €
Recettes cumulées: 88 252.58 €

CCAS FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles 11 740.00 €
Dépenses totales: 11 740.00 €
Recettes réelles: 7 880.62 €
R002 reporté 2014: 3 859.38 €
Recettes cumulées 11 740.00 €

Subventions 2015 aux associations et organismes – Dél n° 15/ 2015

Après avoir entendu les explications de Mme Agnès FANDELET, adjoint, le conseil municipi-

pal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents et des représentés d'attribuer aux associations désignées ci-dessous les subventions suivantes (Cédric CLERVAUX membre du Comité des fêtes ne prend pas part au vote) avec une augmentation de 3% par rapport à 2014.

Anciens combattants	310 €
AS BEURE	1085 €
Twirling	1085 €
Ligue contre le cancer	128 €
Comité des fêtes Beure	1436 €
Doubs Libération US	291 €
Les castors juniors	200 €
Les copains d'abord	675 €
Lyre viticole	689 €
Musée Lucien Roy	890 €
Pétanque club	232 €
Prévention routière	106 €

Soit : 7127 €. Ce montant sera imputé à l'article 6574.

Tarifs sortie de ski – Dél n° 16/ 2015

Après avoir entendu les explications de Mme Valérie DONAT adjoint aux finances, précisant que suite à la sortie de ski organisée par elle-même le 05 mars 2015, la participation demandée a été de :

10€ par enfant.

Les règlements sont exclusivement effectués par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés donne son accord.

Séance levée à 20H34.

LE BUDGET EN BREF...

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

Il est divisé en deux parties : - une **section de fonctionnement**
- une **section d'investissement**.



Budget principal :

BUDGET DE LA COMMUNE	
DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSE D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT

La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la commune peut percevoir (dotations de l'État, impôts et taxes, prestations de services atténuations de charges...)

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette , les dépenses d'équipement de la commune (travaux en cours...);
- en recettes : les emprunts, subventions. On y trouve aussi l'autofinancement, sous forme de virement de la section de fonctionnement.

Fonctionnement, dépenses

Charge	2015
Charge à caractère général	237700
charges de personnel	247435
dépenses imprévues	1000
opération d'ordre	1700
autre charges de gestion courantes	154407,62
charges financières	53599,17
charges exceptionnelles	1500
dotation aux provisions	4000
Virement section investissement	296722,90
total	998064,69

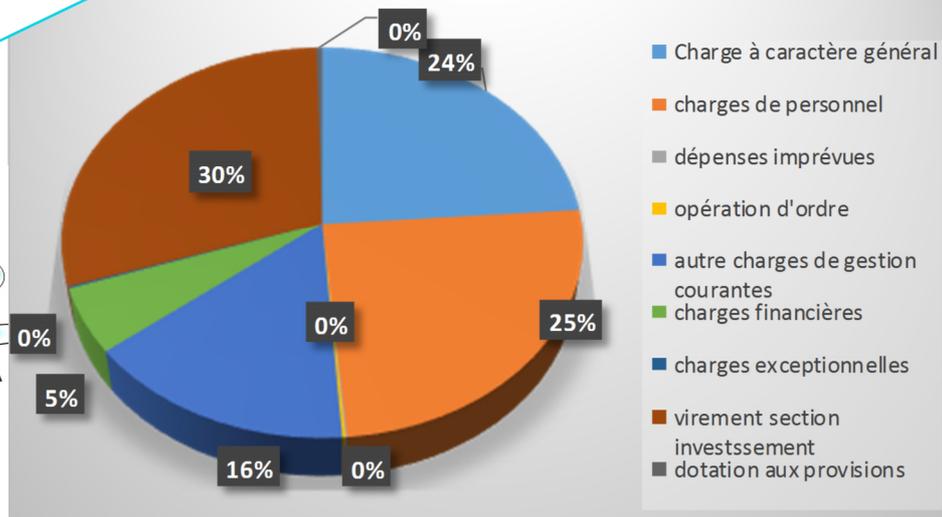
La section de fonctionnement

Les dépenses :

Les frais de personnel (247435 € soit 24,8%, la subvention liée au Centre communal d'action sociale et le remboursement des charges financières (intérêts : 53599€ soit 5,3%) constituent des dépenses incompressibles et obligatoires.

Les autres dépenses à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien des terrains, des bâtiments, les primes d'assurances, la mise en place des TAP ...(pour le périscolaire, les Francas, les TAP, la cantine, 75000 euros sont intégrés dans le budget soit 7,5% des dépenses de fonctionnement)

Fonctionnement - dépenses 2015



LE BUDGET EN BREF...



Fonctionnement, recette

Recette	2015
Excédent reporté	417389,13
Atténuation de charges	12600
Produit des services	19001,5
Impôts et taxes	576580
Dotations	110455
Autres produits	60000
produits exceptionnels	3600
	1199625,63

Les recettes :

Au titre des recettes figurent les impôts et taxes que les Beurots acquittent chaque année, la dotation de la CAGB (ancienne taxe professionnelle) ainsi que la DGF (dotation de l'état en baisse de 16% cette année.). Ils représentent, 576 580 € soit

48% des recettes de fonctionnements prévues. On trouve ensuite les excédents reportés 2014 (417389.13 soit 34.8%). Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat (dotations) à hauteur de 110 455€ soit 9,3% ; des produits de gestions (loyer) pour 60000€ soit 5%.

La taxe d'habitation aux alentours :

Fontain	
Taxe	Montant 2015
Habitation	15.71 %
foncier bâti	13.65 %
foncier non bâti	20.76 %

Larnod	
Taxe	Montant 2015
Habitation	14.91 %
foncier bâti	16.02 %
foncier non bâti	29.64 %

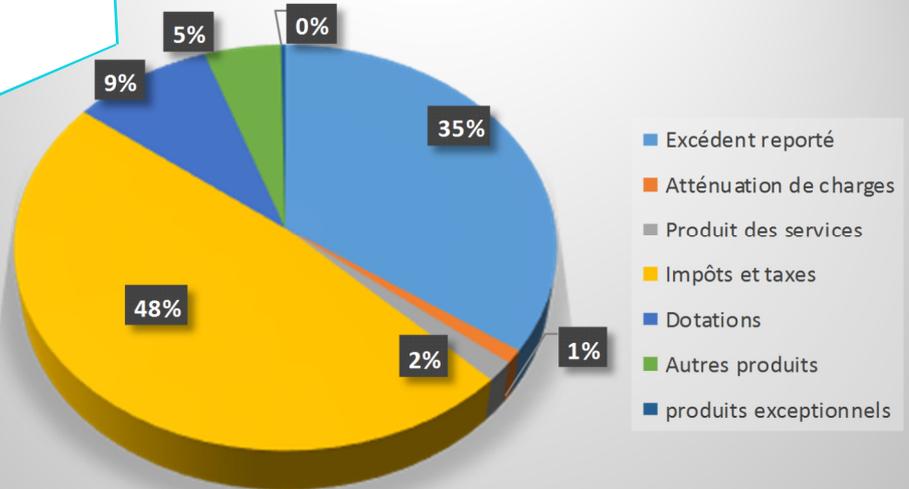
Avanne-Aveney	
Taxe	Montant 2015
Habitation	12.07 %
foncier bâti	22.05 %
foncier non bâti	22.8 %

Les trois taxes - part communale			
Taxe	taux 2014	taux 2015	Montant 2015
Habitation	4,27%	4,48%	106982 €
foncier bâti	8,25%	8,66%	169303 €
foncier non bâti	29,80%	29,80%	2295 €

La taxe d'habitation dans le département (en 2012) : Taux moyen de la taxe d'habitation : 13.61% Dans ce département, les taux varient entre 1.77% (BONNAL) et 43.05% (BREMONDANS)

En ce qui concerne la taxe d'habitation, (pour 2012) parmi les 36 681 villes au niveau national, Beure est 35 977ème ; 30 620ème pour le foncier Bâti et 24 989ème pour le foncier non bâti.

fonctionnement recette - 2015



LE BUDGET EN BREF...

La section d'investissement

Investissement, dépenses

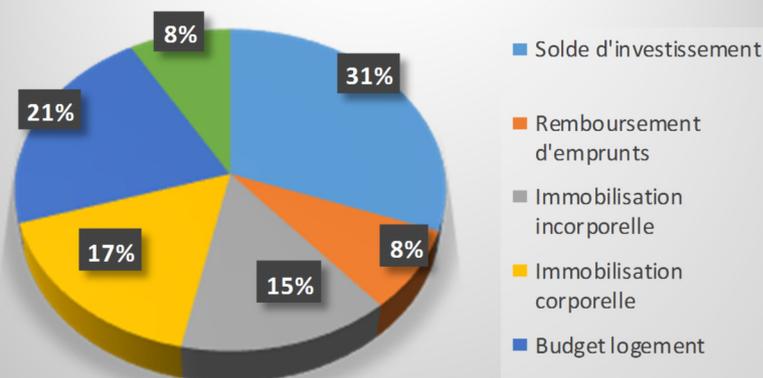
Charge	2015
Solde d'investissement	169796,97
Remboursement d'emprunts	45147,22
Immobilisation incorporelle	81000
Immobilisation corporelle	93200
Budget logement	119075,68
reste à réaliser	46477
total	554669,87

Investissement, recette

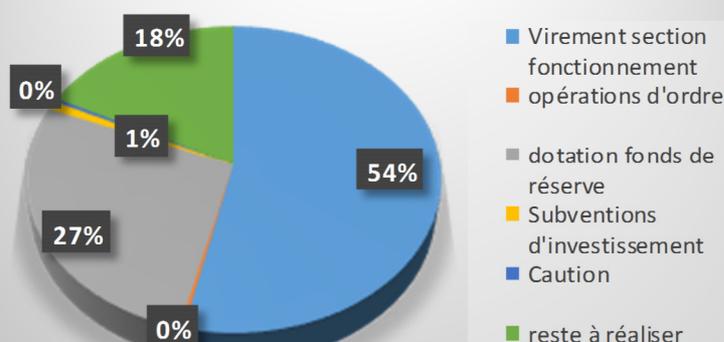
Recette	2015
Virement de section fonctionnement	296722,9
opérations d'ordre	1700
dotation fonds de réserve	152305,97
Subventions d'investissement	5000
Caution	2000
reste à réaliser	96941
total	554669,87

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement (épargne).

Investissement dépenses 2015



Investissement recettes 2015



LE BUDGET LOGEMENT...



Le budget logement a été créé pour isoler l'opération de restructuration de l'ensemble « mairie, poste ». Il comporte une section fonctionnement et une section investissement.

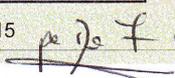
FONCTIONNEMENT Recettes		FONCTIONNEMENT Dépenses	
charges remboursées par locataires	14000	-Intérêts réglés	13655
loyers	55000	Remboursement charges	3000
		Virement section investissement	52345
total	69000	total	69000

Les recettes permettent de dégager **52345€** virés à la section investissement

INVESTISSEMENT Recettes		INVESTISSEMENT Dépenses	
Virement de section fonctionnement	52345	Solde exécution reporté	178526.58
Excédent fonctionnement	54575	Emprunt	30986.85
Subvention du budget principal	119075.68	Caution	1200
Caution	1200	Restes à réaliser dépenses	21800
Reste à réaliser recettes	5317		
total	232513.43	total	232513.43

L'équilibre du budget logement est fait au moyen d'une subvention du budget principal pour un montant de **119075.68**

Afin de mieux comprendre votre facture d'eau, découvrez la fiche tarif envoyée par Gaz et Eaux pour le premier m3.

CONTRAT	SIE de la HAUTE LOUE			
COMMUNE	BEURE	Code INSEE	25058	
Année :	2015	Semestre	1	
				
EAU :	Montants HT	T V A	Taux	Montants TTC
Rémunération GAZ EAUX	0,9100	0,0500	5,5%	0,9600
Surtaxe communale	0,0000	0,0000	5,5%	0,0000
Surtaxe syndicale Haute Loue	0,6000	0,0330	5,5%	0,6330
Redevance préservation des ressources en e	0,0700	0,0038	5,5%	0,0738
Redevance pollution	0,2900	0,0160	5,5%	0,3060
Redevance Voies Navigables de France	0,0000	0,0000	0%	0,0000
Total Eau :	1,8700	0,1028		1,9728
ASSAINISSEMENT :				
Assainissement GAZ EAUX	0,0950	0,0095	10%	0,1045
Surtaxe assainissement	0,9600	0,0960	10%	1,0560
Redevance communale assainissement	0,0000	0,0000	0%	0,0000
Redevance communautaire assainissement	0,0000	0,0000	0%	0,0000
Surtaxe Syndicale assainissement	0,0000	0,0000	10%	0,0000
Modernisation des réseaux de collecte *	0,1550	0,0155	10%	0,1705
Total Assainissement :	1,2100	0,1210		1,3310
Total Eau + assainissement :	3,0800	0,2238		3,3038
ABONNEMENT SEMESTRIEL :				
Part fixe eau :	28,26	1,55	5,5%	29,81
Part fixe assainissement :	14,98	1,50	10%	16,48
Part fixe de recouvrement eau ou assainist :	0,00	0,00	10%	0,00
Part fixe communale eau :	0,00	0,00	5,5%	0,00
Part fixe syndicale Haute Loue eau	10,00	0,55	5,5%	10,55
Part fixe communale assainissement :	0,00	0,00	10%	0,00
Redevance fixe communale assainissement	0,00	0,00	0%	0,00
Part fixe intercommunale assainissement :	0,00	0,00	0%	0,00
Total Abonnements semestriels	53,24	3,60		56,84
Montant facture annuelle 120 m3	476,08	34,06		510,14
Autres Prestations :				
Frais d'accès au service :	0,00	0,00	10%	0,00
Frais de déplacement :	91,00	9,10	10%	100,10
Le Chef d'Agence Clientèle		* Application TVA si assainissement soumis		
Le : 17/02/2015 				

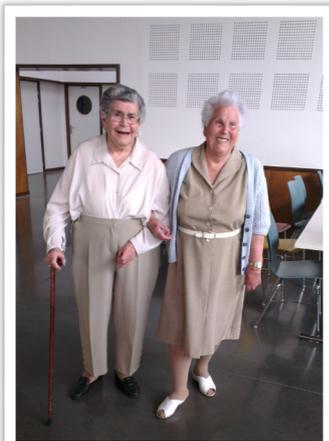
Un après midi

avec nos anciens du club des copains d'abord!



Nos aînés du club des anciens se réunissent de façon très assidue tous les mardi après-midi autour d'une partie de Belotte, Rami, tarot ou scrabble de 14h à 18h dans la salle polyvalente. Malgré parfois quelques rendez-vous ratés du fait de petits soucis de santé mais tous restent très fidèles à ce rendez-vous hebdomadaire ! Un vrai moment de détente et de partage ou l'on papote et plaisante tout en restant bien concentré sur la partie que l'on joue....! Certains sont là depuis longtemps, comme Georgette 98 ans au mois de décembre qui adore jouer à la belotte ; plus de 20 ans de présence ! Mais il y a aussi Yvette, Nenette

et guiguette, fidèles au club depuis plus de 35 ans! Ce mardi 21 avril on n'a pas manqué de fêter l'anniversaire de Suzanne, 38 ans, oups non....83 ans ! A 16h30, petite pause autour d'un café ou un petit verre de cidre, sans oublier une petite part de gâteau ! He oui on reste gourmand même à plus de 38 ans !!!!! Et même lorsqu'il s'agit de faire la vaisselle, l'équipe de nos aînés y prend un certain plaisir ! Enfin, un petit clin d'œil en fin de journée, Moana une petite fille qui se trouve alors au périscolaire juste à côté pointe le bout de son nez. Elle adore regarder Claudine jouer au rami. Un beau moment de partage entre génération !



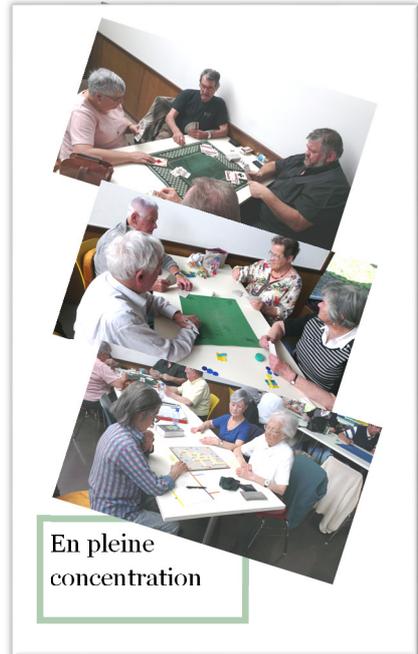
Georgette et nenette



Moana et Claudine



Un p'tit coup de vaisselle !



En pleine concentration



2015

L'ÉGLISE SAINT-HIPPOLYTE A 300 ANS

La première Église de BEURE se situait, je cite : dans le quartier de la Ruotte au milieu des meix* et des vignes.

Ce quartier était situé le long de la rive gauche du ruisseau, à partir du dernier coude de ce cours d'eau. Il devait être limité en outre par la rue commune qui se dirige vers la chute d'eau de Gouille (*bas de la rue de la République et rue du Repos*), le chemin de la Ruotte parallèle à la rue du village (*certainement le chemin du Sinaï, la route de Levier n'existant pas encore*) et enfin vers le sentier des Bas (*vers l'École*).



La Chapelle de BEURE fut déclarée Église filiale en 1420. Elle a obtenu les privilèges paroissiaux par Théobald de Rougemont – Archevêque de Besançon. Il permit l'institution d'un cimetière et d'un baptistère à côté de l'Église ou Chapelle de BEURE.

En 1500, on site une maison à BEURE en bois à la Ruotte du côté de l'Église d'Illec touchant l'Église et le Cimetière.

Le 08 décembre 1707, Marguerite Tholomier veuve de Jean Baptiste Depin fit une donation de 600 livres pour la construction d'une Église neuve, qu'elle souhaitait depuis longtemps.

En 1714, le Révérent Messire Nicola d'Orival - chanoine trouve l'Église rue du Rans trop basse et trop petite. Il incite les habitants à construire une église plus spacieuse et plus en rapport avec la dignité du culte. La Commune n'ayant pas de ressources, il fallut recourir à la générosité des habitants. La souscription permis de récupérer 3000 livres, somme considérable pour 400 habitants.

A cette époque, le village se composait de 2 hameaux :

- le quartier du bas du village.
- le quartier de Metz.

L'emplacement de la nouvelle Église donna lieu à de graves contestations :

- les habitants du bas du village demandaient qu'elle fût construite sur l'emplacement de l'ancienne.

- les habitants de Metz demandaient qu'elle fût rapprochée de leurs habitations.

L'espace entre le bas du village et Metz était alors en vergers ou en vignes.

Il fut décidé de construire l'Église sur le lieu qu'elle occupe aujourd'hui. Le terrain appartenant en partie au chapitre de Besançon et à M. d'Epenoy fût cédé gratuitement.

En 1715, l'Église fut édifée.

Les habitants déracinent la vigne, transportent la terre et creusent les fondations. Ils ouvrent une carrière à « Nyerot ». Ils achètent des chevaux pour transporter les pierres. Les animaux sont nourris et logés à tour de rôle par les familles du village.

Deux entrepreneurs de Besançon commencent la construction Margaux et Verguet mais, trouvant le marché pas assez rentable, ils abandonnent le chantier. On prit des ouvriers maçons à la journée pour reprendre les travaux (*peut-être l'explication des débuts des piliers avec de belles pierres de taille et par la suite des pierres avec de moins belles prestations*).

Le 16 août 1715, une procession partie de l'ancienne Église vint bénir la « première pierre » (*angle gauche de la tour du clocher, voir la petite croix gravée*) (à chercher ?). On planta une croix à la place qui devait occuper le maître autel.

Le 27 octobre 1715, les habitants accordèrent à M. Pierre Boitouset d'Epenoy le droit de mettre un banc dans la Chapelle à côté de l'épître avec un droit de sépulture pour une tombe à lui et à sa famille (*explication sur les ossements aperçus lors de l'installation du chauffage à droite de la bouche d'aspiration d'air, à gauche devant l'autel*).

Le curé Catherin Margueron, heureux d'avoir doté son village d'une Église neuve, mourut dans sa vieille Cure délabrée en 1727 rue du Ran (*rue du Château Muguet*).

En 1734, un vigneron Claude Emourgon fit don au Curé d'une vigne qui touche l'Église pour y construire une Cure (*ancienne Mairie*).





[Intérieur de l'église]



On n'a pas attendu que l'Église fût terminée pour y faire célébrer des offices ; du reste les ressources de la Communauté étaient limitées :

- pas d'escaliers pour monter aux cloches, une mauvaise échelle y suppléait.
- pas de voûte au-dessus de la nef pour dissimuler la charpente ; ce qui permit aux mauvais plaisants de la traiter d'Église sans plafond.
- les murs sans le moindre badigeon, l'intérieur comme l'extérieur.

En 1739, Jacques Marchand légua à l'Église, par testament, une somme de cent francs pour y faire un plancher ou un plafond moyennant que les habitants y fassent célébrer chaque année une messe des trépassés avec vigiles.

En 1763, une tempête accompagnée de grêle a brisé les vitraux et endommagé la toiture.

Le 24 août 1769, les habitants réunis en Assemblée Générale sur la place publique reconnurent l'absolue nécessité de faire des réparations à l'Église et au Presbytère :

- retenir la toiture ;
- raccommoder les vitraux.
- crépir les façades extérieures.
- blanchir l'intérieur.
- refaire la grande porte.
- Faire un chapeau au joug de la cloche (*le clocher*).
- raccommoder le beffroi
- acheter une corde pour sonner la cloche.
- faire un escalier en pierre pour monter au clocher.

- faire une tribune à l'intérieur de l'Église.

Un architecte M. Pillot fut chargé d'établir les devis. Le tout fut approuvé le 25 septembre 1771 par M. Lacoré – Intendant de Franche-Comté. Les travaux furent exécutés les années suivantes.

En 1853, M. Proudhon – Curé de BEURE fit remettre à neuf le clocher de l'Église pour lequel on employa le fer blanc fabriqué à l'usine de Gouille.

En 1856, début de l'agrandissement de l'Église par la construction de 2 nefs latérales.



***Meix :** vieux mot qui désigne une maison de paysan avec aisances, cour, jardin, verger et terres cultivables.

Texte écrit d'après l'Histoire de BEURE d'Edmond Euvrad et divers testaments et actes de mariages.

[Eglise St Hippolyte]



2015



1986

[Retour sur...]

La tradition de la transhumance



Comme chaque année et pour la sixième fois, s'est tenue le dimanche 24 mai la transhumance des chèvres.

Philippe Moustache, le responsable de la ferme des Torcols, était accompagné par Raphaël Dreier (27 ans).

En stage à la ferme, le haut-savoyard suit une formation professionnelle à la M.F.R de Vercel en tant que technicien agricole. « Je suis avec Philippe depuis septembre » explique celui qui a fait la transhumance pour la deuxième année.

C'est avec la fraîcheur du matin et sous un beau soleil, que les 140 biquettes ont quitté le fort de Planoise en direction de la plaine de Peu sur la colline opposée. Le départ a été donné à

9h15 et la descente s'est faite en douceur ! La traversée de la route de Lyon étant sécurisée, les biquettes ont pu franchir l'obstacle citadin dans le calme pour ensuite gagner

le centre du village et y faire une petite pause bien méritée. Les Beurots, comme chaque année, avaient répondu présents pour accompagner le troupeau dans son ascension et à

11h, c'était reparti pour la suite du trajet et pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands ! Pour les plus courageux, la montée jusqu'à la plaine s'est faite à pieds, pour les autres, à bord des Jeep mises à disposition par l'association « Doubs libération US 44 » !

C'est donc toujours accompagnés du soleil que les Beurots ont finalement atteint le sommet et le vin d'honneur offert par la municipalité et profité de l'animation, buvette et repas servis par le comité des fêtes ;. Il était aussi possible d'acheter des fromages de chèvre confectionnés par le berger Mr Moustache.

Cependant, il manquait une biquette à l'appel..... !! elle avait quitté le troupeau pour se retrouver finalement coincée dans un jardin !. Après un premier effort pour la « libérer », cette dernière

s'est à nouveau sauvée.... mais cette fois, pour suivre un chevreuil ! Quelle surprise et quelle épopée !!. Merci à Brice, Laura et Judith pour leur aide précieuse dans la recherche de Dame biquette !!. Pour la fin de la montée, Raphaël décide alors, pour ménager la chèvre affolée et fatiguée par toutes ces émotions, de la porter sur son dos ! Elle finira même le voyage en Jeep.... !

[Un petit coup de pouce pour les biquettes]

Au cours de l'après-midi, les enfants ont pu profiter de l'encadrement et des conseils de Thibault Grandmottet, spéléologue, pour visiter la grotte. Nous avons même appris qu'il existait plus de 6000 cavités connues à ce jour dans le Doubs mais que cela ne représentait que 10% des cavités existantes. Ce passionné en a aussi profité pour parler de l'environnement et nous faire découvrir la vie sous terre !

Plus d'infos : <http://www.roceteau.com/>

En quelques mots, une excellente journée pour tous organisée d'une main de maître par le comité des fêtes....!

Que du neuf...



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les classes de l'école primaire ont accueilli le nouvel aménagement de l'espace enfant. En effet, les vieilles vitrines ont fait place à des casiers, des rangements et à un nouveau coin détente pour les parents. Cet espace plus moderne et pratique permet aux enfants de se servir librement et aux parents de les surveiller en toute tranquillité.

A noter que les classes de l'école primaire viennent une fois par mois à la bibliothèque et que les enfants

inscrits peuvent rentrer chez eux avec un livre de leur choix

Du nouveau aussi du côté des bénévoles, nous accueillons Max Moutarlier qui a rejoint l'équipe un peu avant Pâques. Bien intégré, il encadre régulièrement les élèves lors de leur venue et effectue les permanences d'ouverture. Ce passionné de lecture est aussi là pour partager avec les abonnés son amour des livres, alors n'hésitez pas à lui demander conseil !



Voici quelques titres acquis récemment :

Romans adultes

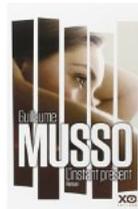
L'instant présent – Guillaume Musso

Mr Mercedes – Stephen King

Ca peut pas rater- Gilles Legardinier

Les nuits de Reykjavik- Arnaldur Indri-
dason

L'ombre de Gray Mountain – John Grisham



Romans ados / jeunes adultes

Les 100 Tome 1 - Kass Morgan

Le Labyrinthe Tome 1 et 2 - James
Dashner

La face cachée de Margo – John Green

Insaisissable Tome 1 Ne me touche pas – Tahere
Mafi



Juvenesse

Le Chevalier au bouclier vert –
Odile Weulersse

Princesse Sara Tome 5, 6 et 7-
Audrey Alwert

Paddington – Michael Bond

Gruffalo – Julia Donaldson

Tchoupi et ses amis – Thierry Courtin

L'âne Trotro vol 6 – Bénédicte
Guettier

Le loup qui avait peur de son
ombre – Oriane Lallemand et
Eleonore Thuillier



Rappel des horaires d'ouverture :

Mercredi 10h30-11h30 16h30-18h00

samedi 11h00-12h00

[Focus] "La Salamandre tachetée"

un hôte privilégié du ruisseau des Mercureaux et de ses pourtours

La salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) est un Amphibien aux mœurs principalement terrestres. Elle mesure environ 20 cm de long et est facilement reconnaissable à son corps noir luisant parsemée de tâches jaunes.

La salamandre tachetée aime se réfugier dans les sols frais et humides de la forêt à proximité du ruisseau des Mercureaux. Le soir et la nuit par temps pluvieux, elle sort de sa cachette naturelle (des souches creuses, des piles de bois...) et part en quête de nourriture (insectes, larves, vers de terre etc.). Elle se déplace alors avec lenteur, marquant de nombreux arrêts ce qui la rend particulièrement vulnérable à la circulation automobile.



[Salamandre tachetée (adulte)]

En septembre-octobre, la salamandre recherche un abris pour hiberner durant la mauvaise saison. Mais dès février - mars, elle est de nouveau active. La femelle sort de son gîte terrestre et se déplace parfois sur une centaine de mètres pour venir pondre ses larves dans le ruisseau des Mercureaux.

Les larves de la salamandre tachetée ressemblent à des petits tritons mais s'en distinguent par les petites tâches claires qu'elles présentent à la base de leurs membres. Vous pouvez les observer au printemps dans le ruisseau des Mercureaux.



Photo Théo KRIEGER

[Larve de Salamandre]

La salamandre tachetée que nous hébergeons à Beure est une sous espèce de Salamandre que l'on trouve habituellement dans le sud de la France. Sa présence dans notre belle vallée des Mercureaux est un indicateur d'une riche biodiversité et fait donc partie intégrante de notre patrimoine. Attention, vous pouvez même la croiser en plein cœur du village...

Soyons vigilants

Menacée, la Salamandre tachetée est en voie de disparition. La pollution du ruisseau des Mercureaux tout comme l'écrasement par les véhicules sur les routes en sont responsables.

et protégeons la !

« Nos milieux naturels sont fragiles, à nous de les protéger »

Pour en savoir plus

<http://baladesnaturalistes.hautetfort.com/archive/2009/10/06/la-salamandre-tachetee.html>

Merci pour la contribution de certains Beurots à la réalisation de cette page !

ROIS DE LA PETITE REINE



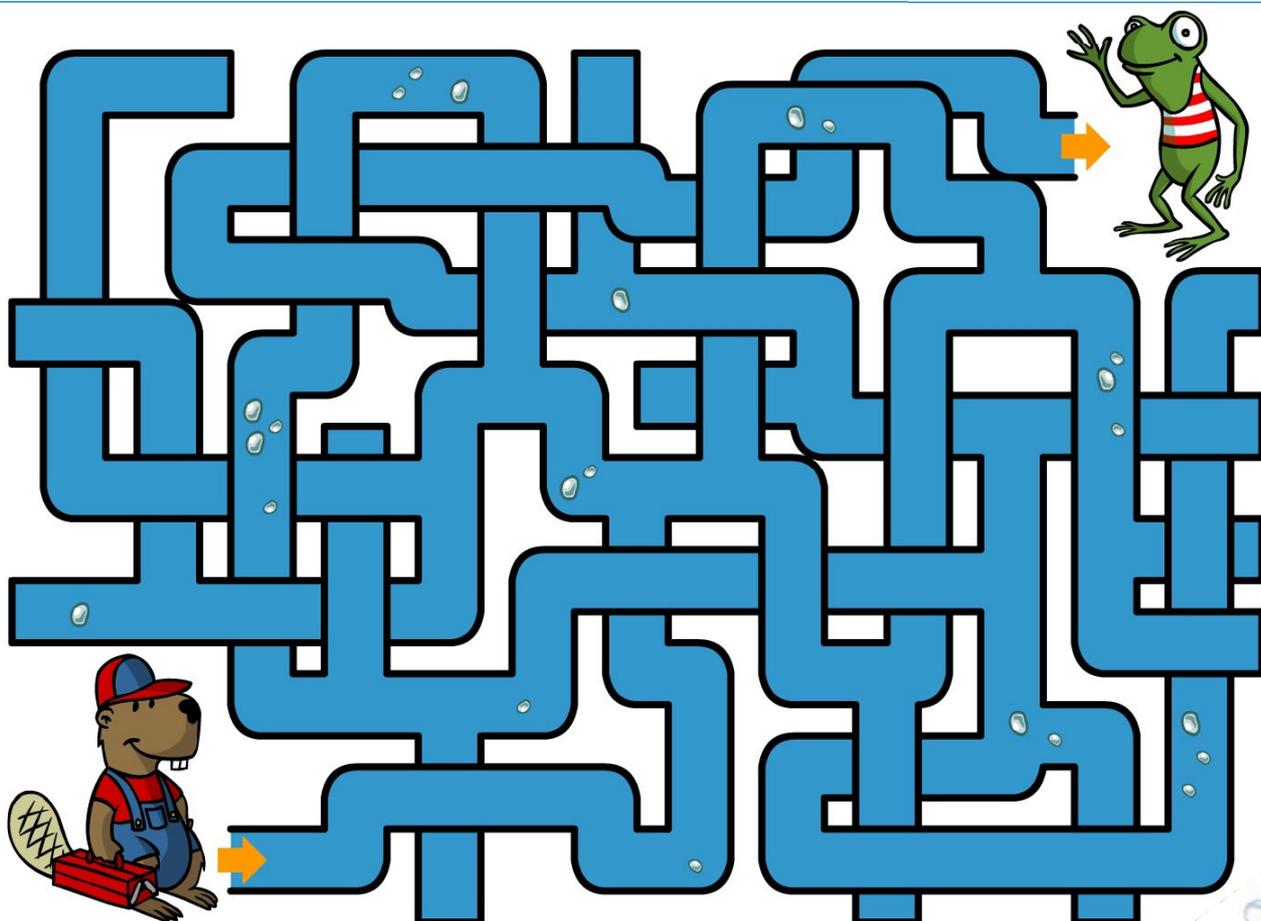
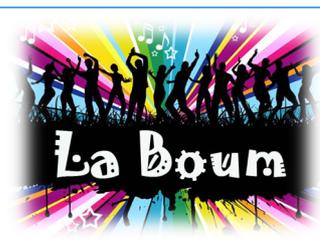
Ils sont partis sur les chemins, dès dix heures du matin, à bicyclette. Jeudi 7 mai, une sortie vélo a été organisée par la commission Jeunesse et sports. Parfaitement encadrés par Valérie Donat,

Stéphanie Khouri, Séverine et Cédric Clervaux, une quinzaine d'adolescents de onze à quatorze ans a pris, sous le soleil, la direction de Saint-Vit. Les premiers, arrivés casqués et porteurs des maillots jaunes et verts, ont d'entrée montré leur motivation sur la ligne de départ. Puis le peloton s'est envolé pour rejoindre la plage d'Osselle, avec une halte bien méritée à Boussières pour reprendre quelques forces. Après l'effort, tous les enfants ont eu le plaisir de trouver un peu de réconfort en profitant du pique-nique offert par la municipalité.



A noter dans vos tablettes les animations à venir :

- Une boom de fin d'année scolaire,
- Une sortie Kayak,
- Une sortie à la plage d'Osselle en bicyclette.



[FRANCAS]

Sur l'année scolaire 2014-2015, l'équipe des Francas a accueilli une soixantaine d'enfants sur les Temps d'Activités Péri-éducatifs. Plusieurs ateliers étaient proposés aussi bien chez les primaires que chez les maternelles. Nous avons reçu l'aide de plusieurs bénévoles qui ont aidés sur ces différents temps.

Cet été, le centre de loisirs ouvre ses portes du Lundi 06 Juillet au Vendredi 24 Juillet et du Lundi 24 Août au Vendredi 28 Août. Pour la première semaine le thème sera Sport et Création avec une sortie aux Jardins de l'Etang. Pour les enfants de 8 ans et plus nous proposons un mini camp de 4 jours et 3 nuits sous tente à Port Lesney. La deuxième semaine sera sur le Sport et la Création photo avec une sortie à l'acrobancie de Métabief. Pour la troisième semaine nous allons respirer l'air pur avec une ballade au bois de Peu et une sortie au Ludolac. Pour finir la dernière semaine d'août, nous proposons une sortie au zoo de Mulhouse ainsi qu'un spectacle de cirque. Sans oublier des grands jeux qui auront lieu durant ces quatre semaines.

Pour la rentrée de septembre, mon équipe et moi-même proposerons sur les Temps d'Activités Péri-éducatifs la création d'une comédie musicale. Pour se faire, les inscriptions seront faites à l'année car cela demande beaucoup de répétitions.

Pour tout renseignement pour le centre de loisirs ou la rentrée n'hésitez pas à me contacter Mme TOITOT-ROCHAT Aurore
06.07.57.49.69



Compte-rendu du conseil d'école du 20 février 2015**Présents :**

Enseignantes : Mmes Baverel, Bordot, Bouziane, Gagnet, Gerber, Vieille.

Directrice du péri-scolaire : Mme Toitot-Rochas

Parents d'élèves : Mmes Bletrix, Buchallet, Chevrey, Jacquet, Khouri, Lejeune, Montel. Ms Chery, Jeanneret

Mairie : Ms Chaney et Prost.

I/ La nouvelle organisation de la semaine mise en place

Nous faisons un tour de table : il se dégage plutôt une satisfaction pour l'ensemble des trois partenaires, certains parents constatent toutefois une plus grande fatigue de leurs enfants liée à la demi-journée supplémentaire et aimeraient aussi plus de régularité quant à la fin des cours l'après-midi.

II/ Projet d'école

Projet classe découverte à Chaux-Neuve du 22 au 26 Juin pour 4 classes de l'école.

Des actions sont menées régulièrement pour faire baisser le coût du séjour, en ce moment : vente de chocolats.

III/ Vie à l'école

Sorties à la bibliothèque : pour toutes les classes

Avec Gaëlle Pelletier :

PS-MS : un mardi par mois de 10h45 à 11h45

GS-CE1 et CP-CE1 : un mardi par mois l'après-midi

Avec Stéphanie Khouri :

Classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le vendredi avant chaque vacances

Carnaval

Nous avons fêté Carnaval vendredi 20 février avec un petit défilé dans les rues du village l'après-midi.

IV/ Comptes de la coopérative scolaire

Solde fin janvier 3504,50€ (mais il faut tenir compte dans cette somme des versements effectués pour la classe découverte)

V/ Crédits Mairie

Le budget sera voté au prochain conseil municipal de Mars

VI/Point sur l'informatique et les vidéo-projecteurs interactifs

Les tableaux ont été installés dans les classes fin janvier, début février

Commentaire des enseignantes : c'est super !

Un stage de formation sera demandé pour utiliser au mieux ce nouvel outil au sein de la classe.

Il est malheureusement à déplorer le vol de 2 ordinateurs portables.

Un problème avec Internet est signalé par les enseignantes dans la salle info.

VII/ Matériel scolaire et travaux

Nous avons eu la visite d'un Inspecteur Santé et Sécurité au travail le 12 février, qui a fixé le cadre réglementaire et demandé de tenir plusieurs registres dans lesquels seront consignés les problèmes.

Ces différents registres sont mis à la connaissance des parents et de la Mairie et seront accessibles à tous.

Un exercice de confinement a eu lieu le jeudi 19 février après-midi pour toutes les classes de l'école.

Problème avec la chaudière

VIII/ Questions diverses**Effectifs pour l'année prochaine:**

Une baisse des effectifs s'annonce à la rentrée prochaine et nous pourrions être victimes d'une fermeture de classes, afin de connaître au mieux les chiffres nous proposons d'avancer les inscriptions des nouveaux élèves de Petite Section au mois de Mars

M le Maire propose aussi un rendez-vous avec M l'Inspecteur d'Académie pour défendre notre école.

Plan Vigipirate : les portes seront dorénavant fermées à 8h30 le matin et à 13h30 l'après-midi
Rappel des horaires pour l'école élémentaire : 8h15-11h45 et 13h30-15h ou 15h30 un accueil est mis en place de 8h05 à 8h15 et de 13h20 à 13h30. Tous les enfants doivent être dans leur classe à **8h15.**

Les retards seront notés par les enseignantes et s'ils sont trop nombreux signalés à l'Inspection Académique.

Affelnet: nouvelle application pour les passages

en 6ème, cette tâche revient dorénavant au directeur de l'école.

Stéphanie Khouri nous fait un point sur la construction de la nouvelle aire de jeu qui sera située à côté de la salle polyvalente pour les enfants de 1-2 ans jusqu'à 8 ans

Inscriptions aux TAP pour la période de Mars-Avril : 67 enfants le lundi et 58 le vendredi

Centre aéré pendant les vacances de Février : 12 enfants sont inscrits

VIDÉO PROJECTEURS INTERACTIFS :

Parole au enfants ...

Les classes utilisent au quotidien les VPI installés par la mairie. Après quelques mois d'utilisation, les enfants n'ont pas perdu leur motivation pour passer au tableau avec cet outil interactif.

« C'est très utile pour corriger car tout le monde voit bien » [Emma, CE1](#);

« On peut faire des recherches pour les arts plastiques » [Keziah, CE1](#)

« C'est plus pratique pour voir des vidéos car il y a un grand écran » [Lilian, CP](#)

« On peut faire bouger les alphas pour les faire chanter ! » [Benjamin, GS](#)

« On peut travailler avec les doigts » [Kylian, CE1](#)

« On peut voir des vidéos plus facilement » [Ly Lan, CE2](#)

« C'est plus pratique car on peut faire plus de choses » [Noémie, CE2](#)

« C'est mieux car on n'a pas besoin de toujours écrire » [Gabriel, CE2](#)

« C'est plus moderne » [Enzo, CE2](#)

Quant aux maitresses, elles ont pu bénéficier d'une formation à cet outil avec la venue d'un animateur informatique du CRDP après la classe.

LA CLASSE DÉCOUVERTE

Les 4 classes de GC/CE1, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2, soit 85 élèves, partiront du 22 au 26 juin à Chaux Neuve en classe découverte à dominante sportive. Au programme : escalade, voile, spéléo, chien charrette, saut à ski, visite d'une fromagerie ou d'un éco-musée...

Les enfants se réjouissent par avance de leur futur séjour.

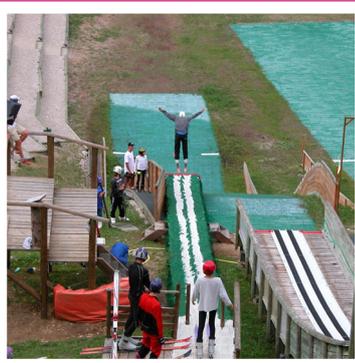
Toute l'école remercie vivement les parents d'élèves, la mairie et l'association des Castors Juniors pour leur engagement et les aides financières apportées à ce projet.



[Centre Grandeur Nature à Chaux Neuve]



[fromagerie de Foncine]



[Initiation au saut à ski sur site international de la Côte feuillée]



[Chien charrette]



[Liste des associations...]

ASSOCIATION
SPORTIVE DE BEURE

Ludovic BERGER

03.81.51.69.82
06.73.75.18.11

LYRE VITICOLE DE
BEURE

Michel BAUD

03.81.41.07.39

baud.michel25@yahoo.fr

LES AMIS DU MUSÉE
LUCIEN ROY

Anne-Marie BEDET-
ROUSSEY

03.81.82.09.87
Am.bedet@gmail.com

ASSOCIATION DES
ANCIENS COMBATTANTS

Pierre JACQUET

03.81.52.68.48

06.77.09.36.54

Raymondeetpierre.jacquet@neuf.fr

BEURE PÉTANQUE
CLUB

Patrick

PETRAULT

03.81.41.35.26

06.80.01.32.65

LES COPAINS D'ABORD

Georges LOUISON

03.81.52.62.19
06.83.33.05.34

COMITÉDES FÊTES

Pierre PETETIN

03.81.87.01.49

06.74.80.28.15

DOUBS LIBÉRATION
US 44

Philippe PETETIN

03.81.52.61.71

TWIRLING

Karine KOELLER

03.81.41.30.38

06.11.49.86.94

LES CASTORS JUNIORS
DE BEURE

Frédérique BAILLY

BEURE STRETCH
GYM

Danielle SIORA

03.70.21.44.60
06.89.86.67.13

Colis des Anciens
BUREAU D'AIDE
SOCIALE

Chantal JARROT

03.81.52.68.74

- Culture et loisirs -

[Castors Juniors]



L'Association des Castors Juniors a su garder le cap cette année encore avec l'organisation de plusieurs actions tout au long de l'année scolaire.

Bourse aux jouets, tombola chocolats, fête des TAP, soirée théâtre d'improvisation, vente de sacs cabas ont ainsi permis de financer le transport pour la classe découverte (1 440 €), réduire le coût de celle-ci de 37 € par enfant et financer des sorties pour les maternelles.

Un grand merci à tous les parents qui s'investissent, soutiennent ou parfois même sont à l'initiative des différentes actions.

La dernière mobilisation des Castors aura lieu après le spectacle de l'école le vendredi 3 Juillet mais le programme reste encore à définir, une chose est sûre la convivialité sera de mise comme d'habitude !!

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux parents qui souhaiteraient participer d'une manière ou d'une autre à la vie de l'Association, n'hésitez pas à contacter l'un des membres pour plus d'infos.

Du théâtre d'improvisation haut en couleurs !



Succès assuré pour la soirée théâtre du samedi 11 avril organisé par l'association des castors juniors au profit du groupe scolaire. La troupe "ouijesaismêmeque" a su ravir petits et grands par leur humour et leur capacité d'improvisation. Éclats de rire à répétition garantis pour la centaine de personnes présente ce soir là !



Fête de l'école : vendredi 3 juillet 2015



Comme chaque année l'association organise un moment convivial pour fêter la fin de l'année scolaire. Cette année, après le spectacle de l'école, nous proposons de poursuivre la soirée de façon originale et conviviale autour d'un plat unique (tartiflette-salade) qui sera cuisiné devant vous dans la cour de l'école. L'inscription se fera auprès des maitresses.

[BEURE PETANQUE CLUB]

Dimanche 17 mai, dès 14 h, au stade de Beure, une quinzaine de jeunes étaient réunis pour un après-midi consacré à la pétanque. Il s'agissait d'un entraînement ayant pour but le développement de la pratique de la pétanque et la réflexion sur le règlement. Cette séance était encadrée et dirigée par un arbitre diplômé, Mr Mouilleseaux Yves et par un éducateur de la Fédération, Mr Garrigos Lucien. Les participants, 3 filles et 12 garçons venaient de la ville ou des clubs proches de Besançon dont 6 du Beure Pétanque club. Des benjamins aux juniors, ils ont écouté attentivement les conseils et directives des responsables bien secondés par les parents présents. Le but essentiel était la formation et l'éducation. Yves et Lucien avaient préparé différents ateliers : pointage, tirs, et placement en plombant, puis les enfants étaient invités à répondre à des questions sur le règlement.



Après une pause avec goûter et boissons fraîches offerts par le BPC, ils ont enchaîné avec du jeu de pétanque en tête à tête, puis en triplettes, dans le but de juger leur comportement de décision et de concertation

Vers 17h30 les responsables ont comptabilisé et délibéré pour récompenser les participants. Une fille et un garçon ont reçu une coupe et tous les joueurs sont repartis avec une médaille dont une un peu plus grosse pour les 3 premiers. On ne pouvait pas terminer la journée sans une photo de groupe et une nouvelle collation pour enfants et adultes. Pour l'intendance, le club de Beure avait bien fait les choses !

La journée fut une réussite. Les enfants étaient ravis. Les responsables et les organisateurs étaient satisfaits du travail accompli et du comportement de tous.



L'AS BEURE a le sourire

Le championnat 2014-2015 est terminé. Pour clôturer la saison, l'AS organise **un tournoi de foot à 7** le samedi 13 juin au stade auquel seront associés les jeunes. Les inscriptions se feront sur place à 10 h. Les matchs commenceront à 10h30. Une participation de 20 € est demandée par équipe. Bien sûr on pourra se restaurer et se rafraîchir sur place.



Le bilan de la saison est mitigé :

- **L'équipe A** s'est brillamment comportée et termine 2^{ème} de son groupe ; Elle a su faire face – et de quelle manière – aux meilleurs du groupe. Elle devrait monter en 2^{ème} division de district. Rappelons qu'elle est déjà montée de 4^{ème} en 3^{ème} division cette saison.
- **L'équipe B** s'est bien battue dans un groupe difficile. Elle termine en milieu de tableau.
- **Les U11** ont montré de très belles choses, fruits d'un travail étalé sur plusieurs saisons. Eux aussi terminent en milieu de classement.
- Les plus jeunes, **U7 et U11**, ont pu s'aguerrir au contact d'autres équipes lors des pla-

teaux ou petits matchs. Les U7 joueront le 13 juin à Busy pour la Journée Nationale des Débutants et retrouveront 47 autres équipes au stade Léo Lagrange pour la grande journée organisée par Doubs Foot.

Cette saison a vu un vrai renouveau du club avec de nombreuses recrues (de qualité) et un public assidu, enthousiaste et toujours plus nombreux. N'hésitez pas à venir le dimanche encourager nos joueurs, ils le méritent.

L'assemblée générale de l'AS se tiendra le jeudi 18 juin à 19h au stade.

Bonnes vacances et rendez-vous en septembre au stade.

Cette année le club BEURE TWIRL' a encore fait une très belle saison en championnat

Nous avons organisé les championnats départementaux en février à Voray sur l'ognon.

En mars nous sommes allés à Belfort, puis nous avons été sélectionnées pour les quart de finale à Illkirsch.

Puis en route pour les demies finales ou le duo seniors KOELLER Emilie et KOELLER Sophie termine 5 eme aexequo (pas suffisant pour se qualifier pour la finale), le duo MAIRE Cindy et FRANTZ Morgane montent sur la 2eme marche du podium (1ere en quart de finale) se qualifiant ainsi pour la finale.

Notre équipe seniors composée de KOELLER Sophie, KOELLER Angélique, KOELLER Emilie, MAIRE Cindy, FRANTZ Morgane et PHILIPPS Maryne finissent sur la plus haute marche du podium, direction la finale

Le 6 et 7 juin direction Saint Brieu en Bretagne pour participer à la finale. Après avoir roulé le vendredi , nous avons visité



le port de Blinic le samedi matin puis direction le centre omnisport pour que le duo seniors FRANTZ Morgane et MAIRE Cindy puisse concourir. Elles terminent à la 4eme place à 0,5 points des 3eme, puis direction l'hôtel pour repartir le dimanche matin à 7h au gymnase pour préparer les filles de l'équipe seniors qui termineront 10ème

Les qualifications à la finale sont de plus en plus dures donc félicitations à toutes les filles pour leur participation et leurs bons résultats

Rendez vous l'année prochaine avec autant de bons résultats

KOELLER Karine
Présidente BEURE TWIRL'





BEURE STRETCH

Que d'activités pour notre club en 2014-2015 !

Activités physiques adaptées aux adhérents et variées, pour le bien-être et dans la convivialité, selon les valeurs de notre « Fédération Française Pour Tous ».

Ainsi, nos 74 adhérents ont pu participer

- * le lundi : à 13h50 : marche
- * le mardi : de 18h30 à 19h45 : stretching
- * le mardi : de 20h-21h : gym tonicité et mise à l'effort – renforcement musculaire- Step-LIA-zumba
- * le mercredi : de 10h à 11h30 : claquettes
- * le jeudi après-midi de 14h à 15h15 : stretching et gym douce.

Toutes ces activités ont été agrémentées de moments conviviaux tels que :

le Petit goûter de Noël ; le Tirage des rois ; le repas fin d'année ; la participation aux festivités du 14 Juillet 2014 à Beure et surtout notre Soirée « New York » en mars ... une sortie « Balade en sous-bois » est prévue le 4 juillet...

Notre Fédération organise différents événements auxquels nous participons afin de rester sensibles au bien-être des adhérents : une Formation aux « gestes qui sauvent & arrêts cardiaques » organisée par le Comité Régional et Sportif (utilisation du défibrillateur / mannequin AMBU) pour les membres du Comité ; un Week-end « Découverte Activités » ouvert à tous

Venez nous rejoindre !

Nos activités reprendront la semaine du 7 au 10 septembre 2015

à la salle polyvalente aux jours et heures de séances

Pour renseignements complémentaires, vous pouvez contacter

Stretching-Claquettes-Gym **Danielle SIORA 06.89.86.67.13**

Marche **Jocelyne CASANOVA 03.81.52.80.82**

Vous pourrez participer aux séances 1 ou 2 fois à l'essai.

La Présidente Danielle SIORA

[musique]

La Choralyre change de registre

Après avoir fait 2 concerts dédiés à l'opérette, la Choralyre a retrouvé lors de son concert du 30 mai 2015 à l'église de Beure un répertoire classique varié.

Le programme s'articulait en 3 volets :

- des gospels,
- de la musique baroque,
- de la musique romantique.

Pour accompagner ces musiques, il y avait les instrumentistes suivants :

- Chantal Cachot au violoncelle,
- Margot Debière et Louis Krieger au violon,
- Hippolyte Assogba (responsable de la chorale africaine de Besançon) au djembé,
- et Alexandre Orecchioni à la flûte traversière.



[Chantal et Louis]



[Margot et Hippolyte]



[Alexandre]

Et c'est avec plaisir que la Choralyre a interprété des negro spirituals et des œuvres de Purcell, Haendel, Vivaldi, Fauré, Gounod et Saint-Saëns entre autres.

Mezzo-soprano, la chef de chœur Kryshia Vantghem ponctuait le programme de quelques airs de musique baroque qu'elle interprétait accompagnée au violoncelle et à la flûte.

En fin de concert, des bis furent demandés par le public.

Et c'est à l'occasion de l'un d'entre eux que Kryshia fit chanter l'assistance dans une ambiance bon enfant.

La Choralyre vous remercie de l'intérêt que vous lui portez, vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à son concert d'automne qui aura lieu dimanche 29 novembre 2015.

Si vous êtes intéressés par le chant choral, vous pouvez contacter

Michel Baud : 03 81 41 07 39 ou
baud.michel25@yahoo.fr

[Association Franc-Comtoise des anciens combattant]

SECTION BEURE ARGUEL LARNOD PUGEY

Assemblée générale du 31 JANVIER 2015, Louis Chevillard Président A F C A C déclare l'ouverture de l'AG 2015.

Pierre Jacquet Président de la Section, présente les meilleurs vœux de joie , de santé à l'ensemble des Adhèrent(e)s et à leurs familles, puis, demande d'observer une minute de silence, pour honorer la mémoire de ceux qui nous ont quitté depuis la dernière AG Joseph Dolci- Paul Ligier – André Jeanneret -Marcelle Girardier, et d' associer ceux qui sont Morts pour la France et au Service de la France.

Au nom du Comité salue les nouveaux Sympathisants -Pascal Ligier, Jean Pierre Mougin, Françoise Bertin et Raymonde Jacquet, profitant de remercier tous les Sympathisants qui font partie intégrante de notre Section qui se compose de 47 AC, 16 Veuves et 21 Sympathisants.

Se félicite des bonnes relations entretenues avec les Municipalités à qui il adresse les remerciements pour l'aide qu'elles nous apportent.

Ensuite Pierre Jacquet évoque le nombre important de Manifestations du Souvenir auxquelles nous avons participé en plus des Cérémonies habituelles,

Dans la foulée, les projets 2015 sont évoqués par Louis Merle Vice-Président, qui seront axés autour de la Commémoration du 70^{ème} Anniversaire de la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Michel Dampenon Secrétaire décrit le voyage en Corse qui aura lieu du 14 au 21 septembre prochain et fait part de la bonne convivialité lors de ces voyages annuels, et demande instamment que nous soyons nombreux à participer au Congrès à Mamirolle le 10 mai prochain.

Puis Michèle Laurençot pris la parole pour présenter les thèmes qui ont été abordés lors de la réunion de l'ONAC; explicitant ce que peut attendre AC et Veuves, du soutien de ce Service, en

particulier pour ceux et celles qui désirent se maintenir à domicile, d'autre part elle signale le nombre important d'Adhèrent(e)s excusés du fait de la maladie, leur souhaitant bon courage dans ces moments difficiles.

La situation comptable est évoquée par Lionel Marchand, un léger déficit apparaît en 2014, du fait de l'achat d'un équipement de sonorisation, Yves Vuillame après vérification indique que l'on peut donner le quitus , confirmant la bonne tenue des comptes Les rapports « moral et financiers » ont été approuvés à l'unanimité.

Un appel a été fait pour le renouvellement des Membres du Comité, puisque les Membres actuels ont remis leur mandat, seul Rémi Silvant ne se représente pas, par contre Yves Vuillame, Pascal Ligier et Guy Cote se joignent au comité , à l'unanimité la réélection de toutes les candidatures ont été approuvées, par l'Assemblée.

Merci à Andrée Beaumont qui s'est portée volontaire pour seconder Yves Vuillame, vérificateur aux comptes, Lors de la réunion du 10 avril prochain, la composition du nouveau comité sera élaboré.

Louis Chevillard clôture en insistant sur le fait que les AC ont des droits mais aussi le devoir de faire perdurer la Mémoire de ceux qui ont su défendre notre Liberté, et qui la protège actuellement dans des circonstances difficiles.

Un moment de convivialité autour de la galette, et la dégustation du verre de l'amitié , termine ce sympathique moment, et des félicitations sont adressées à Lucette Hayotte et Rémi Silvant Reine et Roi d'un jour.

Michel Dampenon - Secrétaire
Pierre Jacquet - Président



LES PORTE DRAPEAUX:

De gauche à droite

PETITJEAN Pierre + 10 ans suppléant
Médaille militaire – citation à l'ordre du rgt étoile
de bronze- croix du combattant-TRN agrafe AFN-
commémorative agrafe Algérie
27^{ème} dragon de 1956 à 1958.

THOMAS Claude + 10 ans titulaire
Croix du combattant- TRN agrafe AFN commé-
morative agrafe Algérie
Fusillés mer commandos- de 1959 à 1961

PICON Marcel + 30 ans titulaire
Croix du combattant- TRN agrafe AFN – commé-
morative agrafe Algérie
46^{ème} BTA et 25^{ème} dragons- de 1954 à 1957

HAYOTTE Claude + 30 ans titulaire porte
l'Emblème A F C A C
Médaille militaire – citation à l'ordre du rgt étoile
de bronze- TRN agrafe AFN commémorative
agrafe Algérie-
35^{ème} RI - de 1959 à 1960

GILLIARD Henri 30 ans titulaire
Médaille militaire – croix engagé volontaire- croix
combattant- TRN agrafe AFN –
Commémorative agrafe Algérie
6^{ème} dragonsn – 9^{ème} hussard –de 1956 à 1959

SEGOGNE André 5 ans suppléant
Croix combattant- TRN agrafe AFN – commémo-
rative agrafe Algérie – pris en otage service pénitencier
49 BI – de 1957 à 1959

CUBY Roger 1 classe 519 Bt du train
24/08/1960 au 27/10/1961
cité à l'ordre du Régiment médaille de bronze
Médaille Militaire

VUILLAME Yves Sympathisant né en 1949 a ef-
fectué Service Militaire

*Grand merci à ceux qui ont assuré ou qui assu-
rent ce noble service avec honneur et dévouement*

L'association vous présente les membres du Comité élus lors de l'assemblée Générale 2015 (pour 3 ans)

Président :	JACQUET Pierre	
1 er Vice-Président :	MERLE Louis	
2^{ème} Vice-Président :	VUILLAME Yves	Porte Drapeau
Vice-Président :	GILLIARD Henri	Porte Drapeau suppléant
Vice-Président :	HAYOTTE Claude	Porte Drapeau
Secrétaire :	DAMPENON Michel	
Trésorier :	MARCHAND Lionel	
	CUBY Roger	Porte Drapeau
	PETITJEAN Pierre	Porte Drapeau
	THOMAS Claude	Porte Drapeau suppléant
	SEGOGNE André	Porte Drapeau suppléant
	LAURENCOT Michèle	Social
	FERRE Jacqueline	Social
	COTE Guy	sonorisation
	REVILLARD René	Souvenir Français – Musée
	JARROT Louis	
	LAURENCOT Jean	
	PICON Marcel	

Membres d'Honneur du Comité :

PERRELI Georges (39-45) - CASSARD Michel (Indochine) -GRISLIN Jacques('AFN)
Doyen LENOIR Robert - Doyenne Veuve AC BALLET Marie Louise

Vérificateurs aux Comptes : VUILLAME Yves et BEAUMONT Andrée

Compte-rendu du comité du 10 avril 2015 :

Les Membres qui ont été mandatés à l'A,G du 26 janvier dernier, se sont réunis sous la présidence de Louis MERLE Doyen, N'ayant pas eu de nouvelles candidatures, Pierre Jacquet a été renommé Président qui sera secondé par Louis Merle 1er Vice Président, Yves Vuillame apporte un peu de jeunesse en acceptant d'être le 2ème Vice Président, Le fidèle Lionel Marchand continue à gérer l'intendance et les finances, ainsi que Michel Dampenon Sympathisant, le secrétariat.

Michèle Laurençot et Jacqueline Ferré apporteront leur soutien aux Veuves et Adhérents, en accomplissant les tâches concernant le Social, Le Président remercie chaleureusement les autres Membres pour leur motivation afin que perdure notre Section A, C en particulier les Porte Drapeaux qui seront pris en charge par Henri Gilliard et Claude Hayotte qui depuis des décennies assurent ce noble Service.

Puis un rappel est fait en ce qui concerne le Congrès de Mamirolle de l'A F C A C le 10 mai prochain, insistant sur le fait que la Section soit bien représentée, en signalant qu'une participation financière sera accordée à tous ceux et celles ,qui s'inscriront auprès de Lionel quileur remettra le programme.

Quelques modifications concernant les Manifestations du Souvenir sont données :

8 mai pas de changement mais le diplôme de Porte Drapeau sera remis à Yves,

20 mai à 15 h Maison d'Arrêt

18 juin à 18 h se déroulera à Pugey et non à Beure,

par ailleurs, on nous annonce que le 10 octobre 2015 aura lieu, un moment de recueillement devant la Tombe de Jean Cretin à l'occasion du 5ème Anniversaire de l'AFCAOM, (des précisions complémentaires seront communiquées en temps opportun),

Clôture des débats, Le Président souhaite bon Vent à ce nouveau Comité et que la Section puisse participer le plus possible aux Cérémonies de La Mémoire en lien avec Tous Ceux et Celles qui veulent porter haut et fort le Souvenir de Nos Aînés.



Les amis du musée

Traditionnellement la période hivernale est calme au musée, les visiteurs sont moins nombreux et c'est le moment où l'on fait le bilan de l'année écoulée et des projets pour celle qui vient.

NOS ACTIVITES:

L'assemblée générale du 5 février, salle H. Bertrand, a été l'occasion de faire le point sur celles-ci.

L'exposition **Tous mobilisés** que nous avons organisée en partenariat avec les Archives départementales a attiré une vingtaine de classes de collègues surtout, de Besançon et des environs, les habitués des salles de lecture venaient y jeter un coup d'œil et les journées portes ouvertes du 11 au 15 novembre ont attiré environ 250 visiteurs. Cela a donc été un succès et pour nous une vitrine permettant de nous faire connaître. La présidente, Claude Boitel et surtout Luc Voitot vice Président ont la plupart du temps commenté cette exposition.



[Panorama de l'expo aux Archives]

Si on totalise les visiteurs du musée, nos interventions dans les établissements scolaires et les visiteurs de notre exposition, nous avons touché en 2014 environ 2200 personnes.

Comme d'habitude notre **choucroute** a rencontré un beau succès, les convives ont apprécié le repas, préparé et organisé par Lucette et Claude Hayotte avec l'aide d'un traiteur et l'ambiance chaleureuse animée par un accordéoniste, ce qui a permis aux amateurs de danses variées de se lancer sur la piste.

Nous sommes toujours actifs au sein de la **Fédération des musées au pays de Courbet** et à ce titre avons participé à plusieurs bourses d'échanges organisées par les Offices de Tourisme locaux, dans le but de nous faire connaître.

Le **8 mai** une quarantaine de personnes sont venues au musée, ouvert à l'occasion de la célébration des 70 ans de la capitulation nazie en Europe, les

Japonais poursuivant les combats dans le Pacifique.

Notre but, comme je l'ai souvent souligné est de transmettre aux plus jeunes la Mémoire des combats et des souffrances des générations passées pour faire triompher les valeurs républicaines et refuser l'asservissement au nazisme. C'est la raison pour laquelle nous accueillons des scolaires ou nous les rencontrons dans leur classe.

Le Souvenir Français qui paie le transport des scolaires des environs de Besançon nous a amené l'école de Thise, viendra celle de Rigney en juin et nous sommes intervenus à Planoise à l'école Fourier. Nous devons également intervenir à l'école E. Herriot de Besançon fin juin.

Lors de nos déplacements dans les écoles nous apportons **une valise pédagogique** contenant des objets en relation avec le thème demandé par les professeurs des écoles. Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre nous montrons ainsi : un casque, un quart, une gourde, un bracelet d'identité, des briquets fabriqués dans les tranchées, des tickets de rationnement, un godillot clouté, des lettres de poilus, un mouchoir d'instruction...cela permet aux jeunes écoliers de « toucher » des objets qui ont fait l'Histoire et souvent ils y sont sensibles, l'Histoire devient concrète et ainsi ils se souviendront de ce qui leur a été enseigné.

Nous sommes très investis dans le **Concours de la Résistance et de la Déportation** organisé chaque année par le ministère de l'Education Nationale, la présidente du musée est aussi secrétaire du Comité d'organisation de ce Concours dont M. Cretin a été président jusqu'en 2010. Lors de la cérémonie de remise des prix qui a eu lieu le



[Tenue de Maquisard]



Les amis du musée

13 mai dernier à la Préfecture en présence du Préfet, du Recteur d'Académie, des représentants des autorités territoriales et de certains maires du Grand Besançon, Beure a été représenté par M. Jacquet (M. Chaney n'étant pas disponible) et le musée par Mme Cretin, Mrs Revillard et Voitot qui ont remis des prix aux lauréats.

NOS PROJETS :



Comme vous le savez nous voulons **donner plus d'espace** à nos visiteurs et nous aménager une salle de réunion et d'accueil. Dans ce but la réorganisation des vitrines, une autre disposition du mobilier sont nécessaires,

ce travail est commencé et va se poursuivre tout au long de cette année car il nécessite de la réflexion et de déménager les objets de certaines vitrines pour une démarche chronologique. Des notices informatives doivent également être rédigées pour ceux qui souhaitent une visite libre.

Certains **mannequins** sont à remplacer, là aussi le travail est en cours, Gautier Jacmaire étudiant en master 2 d'histoire et passionné d'histoire militaire et de muséographie s'y emploie avec René Revillard et Claude Boitel.

La **borne de la voie sacrée**, chemin de Maillot a été repeinte car elle avait beaucoup souffert de la pluie.

Un de nos principaux problèmes est de **nous rendre visible**, souvent les visiteurs avouent avoir découvert « par hasard » qu'il y avait un musée à Beure, certains passent même tous les jours devant sans le voir ! Nous allons donc fixer un drapeau tricolore en hauteur pour qu'il attire les regards et un kakémono sur la barrière, également en hauteur.

Notre **vide grenier** annuel aura lieu le 14 juin, aux emplacements habituels : rue de la République et rues adjacentes. Le tarif du mètre linéaire reste fixé à 3€ et vous pourrez venir vous inscrire le vendredi 12 de 16 à 18H et le samedi 13 de 10H à midi, au musée (pensez à vous munir d'une pièce d'identité). Comme d'habitude une restauration rapide et des boissons vous seront proposées à l'entrée de la salle polyvalente.

Le musée ouvrira ses portes de 14 à 18H, gratuitement pour les journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre.

Il sera également ouvert le 11 novembre et sur rendez-vous pour les groupes.

Vous pouvez aussi passer le mardi matin de 9H30 à 11H30.

Le tarif reste inchangé : 3€ pour les adultes, gratuité pour les scolaires et les Beurots.

Nous serons bien sûr présents à la fête du 14 juillet si elle a lieu.

JOIES ET PEINES :

En février Albin Oudet, membre de notre association et doyen de Beure s'est éteint à 93 ans. En avril c'est la petite-fille d'Henri Bart, résistant, âgée de 43 ans seulement qui nous a quittés et enfin tout récemment le frère d'Henri Jacoulet, membre de notre association.

Nous nous associons de tout cœur à la peine de ces familles.

Heureusement il y a aussi de bonnes nouvelles, ainsi va la vie !

Mme Cretin a eu le bonheur d'assister au mariage de son petit fils : Vivien avec Aurore. Vivien a participé un certain temps aux activités du musée avant d'être tenté par la vie militaire. Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Notre trésorière, Dominique Bedet a la joie d'être arrière-grand-mère d'un petit Gabriel qui se porte bien.

En espérant que l'été vous sera agréable, je vous donne rendez vous pour le bulletin de décembre.

Pour le Comité, la présidente

La présidente : AM BEDET-ROUSSEY



[Tenue de déportés]

[Les Copains d'Abord]

Club des Seniors.

Les activités de l'année 2015 ont commencées par l'assemblée générale le 25 janvier. Nous étions 116 participants sur les 207 adhérents, pour valider et donner quitus de la gestion de 2014 de notre club. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions, seul Robert PARDONNET a démissionné pour raison de santé. Il ne sera pas remplacé. La séance c'est terminée par la galette de roi

La sortie du vendredi 20 mars à Montfort à vu 120 d'entre nous participer à un repas animé par Guillaume CLERGET. Comme d'habitude les grenouilles de Yolande SAGE, étaient succulentes.

Nous rentrons tout juste d'une semaine passée en LOZÈRE, logés dans un superbe hôtel 3 étoiles et suivant ce que les participants ont écrit dans le livre d'or, on peut dire que c'est réussi. 52 d'entre nous ont pu découvrir ce département méconnu de la Lozère que les excursions ont enchantées par la beauté de ses sites et paysages et aussi par la gentillesse de ses habitants. Nous avons beaucoup pensé à ceux qui se sont désistés pour cause de santé. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Deux mots sur nos déplacements dans cette magnifique région :

La vallée de la Truyère et son célèbre viaduc de Garabit construit par Gustave Eiffel.

Les bisons de la Margeride que nous avons approcher par une ballade en calèche.

Les Loups du Gévaudan vivant en semi liberté sur plus de 200 hectares.

Les grands Causses et le viaduc de MILLAU, et nous avons appris beaucoup sur les vautours dans les gorges de la Jonte. Et la grotte de DARGILLAN et les gorges de la Dourbies et la fabrication des couteaux à LAGUIOLE, etc. Et la soirée finale avec la dégustation du fameux aligot sur de la musique et des danses folkloriques de cette région.

Et merci à notre ami Jean-Louis RENAUD, qui nous régala le matin ou au bar, avec ses airs de musette. Merci Jean-Louis.

Durant le séjour, nous avons fêté les anniversaires de Sami CHALUT et de Claudie TISSERAND ; pour chacun d'eux, un petit moment d'émotion.

Notre plus grand regret, c'est de n'avoir pas fait la descente des gorges du TARN en barque à cause du mauvais temps. Mais c'est peut-être partie remise pour une autre fois.

Et maintenant, venez nombreux, sur la fête du 14 juillet à BEURE, à notre stand de dégustation des escargots, également pour notre sortie du 8 octobre prochain dont vous recevrez prochainement les informations. Sachez que c'est toujours un réel bonheur de passer un moment ensemble. A bientôt.



[Infos pratiques]



[Agenda]

**Lundi 13 Juillet et Mardi 14 Juillet:**

Comité des Fêtes, Salle Polyvalente.
Cérémonie au Monument aux Morts suivie du Vin d'honneur offert par la Municipalité.

Samedi 15 Août

Pétanque Club, journée conviviale, Stade Félix PETETIN, à 10h00.

Dimanche 06 Septembre

Fête du BIOU à ARBOIS avec Doubs Libération US44.

Mardi 08 Septembre

Reprise des activités des Copains d'Abord, à la Salle Polyvalente, à 14h00.

Samedi 12 et dimanche 13 Septembre

Visite commentée de l'Eglise tricentenaire.

Samedi 19 Septembre

Voyage en Corse, Anciens Combattants, du 19 au 26 Septembre 2014.

Samedi 19 et dimanche 20 Septembre

Journée du Patrimoine

Dimanche 27 Septembre

LARNOD : Cérémonie à VALMY.

Jedi 08 Octobre

Sortie du 2^{ème} Semestre des Copains d'Abord.

Vendredi 09 Octobre

Réunion du Comité des Anciens Combattants
Salle H. Bertrand, 17h00.

Dimanche 11 Octobre

Loto du Twirling, Salle Polyvalente, à 14h00.

Samedi 07 Novembre

Doubs Libération US44, Salle Polyvalente
Assemblée Générale à 16h00 suivie du repas à 20h00.

Mercredi 11 Novembre

97^{ème} Anniversaire de l'Armistice 1918
PUGEY, Monument aux Morts, à 9h30.
BEURE, Messe à 10h30, cortège Cérémonie au Monument aux Morts, 11h30.
Ouverture du Musée, de 14h00 à 18h00.

Dimanche 29 Novembre

Concert Lyre Viticole en l'Eglise à 17h00.

Mercredi 02 Décembre

Repas du Club des Copains d'Abord
Salle Polyvalente, à 12h00.

Samedi 05 Décembre

Hommage aux Morts pour la France AFN Anciens Combattants,
Place J. Grappin, à 11h30 et vin d'honneur Salle Polyvalente.

Samedi 05 Décembre

Téléthon

Dimanche 06 Décembre

Premier tour des Elections Régionales (sous réserve).

Samedi 12 Décembre :

Préparation et distribution des Colis des Anciens,
Salle Polyvalente.
Repas des Anciens, Salle polyvalente, à 12h00.

Dimanche 13 Décembre

Second Tour des Elections Régionales (sous réserve).

Mercredi 16 Décembre

Goûter de Noël du Twirling, Salle Polyvalente, 14h00.

Jedi 24 Décembre

Arrivée du Père Noël, Salle Polyvalente, à 18h00.

Jedi 31 Décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre des Copains d'Abord,
Salle Polyvalente, à 20h30.





[Aménagement du Quartier de Metz]

Un petit livret est à votre disposition à la mairie ou en téléchargement sur le site internet, afin de redécouvrir le quartier de Metz.

Si vous possédez un smartphone, Flashez le code et lisez le livret directement sur votre téléphone !



Le balisage est à présent terminé, il ne vous reste plus qu'à suivre les castors !



[Restez informé] Installation d'une borne informative...

Un nouvel écran d'accueil est à votre disposition dans le hall « Mairie-poste ».

Il recense quelques informations et actualités mises à la « Une » sur le site Internet de notre mairie. A l'occasion de votre passage à la poste ou à la mairie, profitez en pour consulter l'écran !

Si vous souhaitez compléter ces informations rendez-vous sur www.beure.fr

Pour les associations qui le souhaitent, nous pouvons aussi diffuser quelques informations. N'hésitez pas à nous les faire parvenir. Rapprochez vous du secrétariat de mairie.



DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Philippe CHANEY, Maire

Bulletin municipal N°152

RÉDACTEURS :
G. PELLETIER, S. GAMBADE, M. PIDANCET, F. ARENA

MAQUETTE ET MISE EN PAGE,
F. ARENA

CRÉDIT PHOTOS: Mairie
Articles: Mairie / association



[Infos pratiques]



[Information et numéros utiles]

**Malade la nuit ou le week-end ? Vous avez toujours une réponse...**

Pour une prise en charge adaptée, utilisez le bon numéro :

- 36 24 médecin de garde a Besançon SOS médecin
- 32 97 pharmacie de garde
- 39 66 médecins de garde en Franche-Comté

En cas d'urgence, faites le 15

MAISON DE SANTÉ DES MERCUREAUX - 15A, Route de Lyon - 25720 BEURE**Médecins généralistes : 03.81.57.56.50**

Dr Martial Botebol, Dr Géraldine Gevrey, Dr Vincent Griffond, Dr Cynthia Berthod

Pédicure-Podologue: 03.81.57.56.50

Mathilde Blot

Sage-femme: 03.81.57.56.50

Adeline Jouffroy, Clémentine Deshayes

Ostéopathe: 03.81.57.56.50

Laure Lacarrère

A la même adresse :

Masseurs-kinésithérapeutes :

09.82.60.66.11

Karim Deraidji, Emmanuel Terrible, Katia Pasina, Gaël Cantenot et Pierrick Bersot .

Ergothérapeutes : Céline Bernard et Myriam

Calmes

Infirmières: 03.81.41.30.70

Marie-Hélène Wasner, Marie-Anne Bizard et Myriam Meftah

Dentiste: 03.81.41.30.70

Jean Planchon :

Ophthalmologue: 03.81.65.03.35

Dr Jérémie Sahlher: 03-81-65-03-35

Psychologue :06.80.32.45.93

Lydie Moutarde

Pharmacie : 03.81.52.60.68

Et aussi..

Docteur Hubert Monnet: 03.81.52.61.70

22 Rue de Besançon—25720 Beure

La galette au sucre

Pour 2 galettes :

500g de farine

150g de beurre

100g de sucre

4 oeufs

25 g de levure de boulanger

1 pincée de sel



Délayer la levure dans une tasse de lait tiède auquel on ajoute un peu de sucre.

Dans une jatte, ajouter la farine puis faire une fontaine au milieu et incorporer petit à petit les œufs, puis le beurre légèrement fondu, le sucre, la levure et le sel.

Bien malaxer la pâte, si elle est trop épaisse ajouter un peu de lait : elle doit être élastique mais ne doit pas couler.

Mettre dans deux tourtières beurrées et laisser lever 3 heures.

Parsemer de petits morceaux de beurre et de quelques cuillères à café de sucre.

Mettre à four chaud 180-200°C (th 6-7) et suivre le four pendant 20 à 30 min.



Incontournable dans le Nord et le Nord-est de la France, cette tarte ou galette au sucre consiste en une pâte briochée, ronde et assez plate, nappée d'une couche fondante de beurre et de sucre.



MARIAGE

Le 15 novembre 2014

- Kamal ANTARI et Ghizlane EDDGHOUGHI

NAISSANCES

Janvier	Aymeric VÉRON	né à BESANÇON (25)	le 1 ^{er} janvier 2015
	Tino DIAKITE	né à BESANÇON (25)	le 07 janvier 2015
	Preston VILLERSTEEN	né à DIJON (21)	le 12 janvier 2015
	Fanny BONVALOT	née à BESANÇON (25)	le 12 janvier 2015
	Ezio MASSON	né à FLERS (61)	le 19 janvier 2015
Février	Annie OĦANYAN	née à BESANÇON (25)	le 13 février 2015
Mars	Enjū ASMUS	née à BESANÇON (25)	le 03 mars 2015
	Estym ACHARD	né à VESOUL (70)	le 09 mars 2015
	Régan REINHARD	né à VICHY (03)	le 26 mars 2015
Avril	Marilou THOMMERET	née à BESANÇON (25)	le 05 avril 2015
	Jade MULLATIER	née à BESANÇON (25)	le 08 avril 2015
	Gabriel BACUS	né à BESANÇON (25)	le 15 avril 2015
	Nathan PERRIN	né à BESANÇON (25)	le 17 avril 2015
	Alice LINOZZI	né à BESANÇON (25)	le 19 avril 2015
	Dévenn FROMONT	né à Dijon (21)	le 28 avril 2015
Mai / juin	Tíméo ROY -	né à BESANÇON	le 12 mai 2015
	Florentine GAUTIER	née à BESANÇON	le 14 mai 2015
	Tíssia FRICKERT	née à MONTBELIARD	le 21 mai 2015

AU REVOIR...

Pierre SAUVAGE	à BESANÇON (25)	le 17 janvier 2015
Monique PRÉTOT	à AVANNE-AVENEY (25)	le 12 février 2015
Yvette ARBEY	à BESANÇON (25)	le 21 février 2015

Toutes nos condoléances à leurs familles

Si vous souhaitez partager avec nous vos faire -parts, photos (...) , nous serons ravis de les publier dans le prochain numéro.

BEURE



~ le bulletin ~